Quatre-vingtième année. — N° 254. Le Numéro : 7 francs. Lundi 25 et Mardi 26 Octobre 1948.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 100.97, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	2.000	1.100	600	300	250	200	150	3.000	1.650	900
Etranger	3.200	1.700	900	700	530	400	290	5.230	2.765	1.460

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Edition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 12 FRANCS

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté portant acceptation de démission d'un membre du cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative) (p. 10121).

Vice-présidence du conseil. Ministère de la justice.

Décrets du 25 octobre 1948 portant nominations dans la magistrature (p. 10121).

Décret portant substitution et addition de nom (rectificatif) (p. 10122).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Arrêté du 18 octobre 1948 portant remise de débet (p. 10122).

Arrêté portant répartition de crédits (rectificatif) (p. 10122).

Arrêté portant nomination de membres de la commission supérieure des caisses d'épargne (p. 10122).

Ministère de la défense nationale.

Décision portant inscription au tableau de concours pour la Légion d'honneur au titre « Combattant volontaire, guerre 1914-1918 » (p. 10122).

Décision portant radiation au tableau de concours pour la médaille militaire de l'année 1947 (p. 10122).

Tableau des désignations coloniales du 25 octobre 1948 (p. 10122).

Ministère de l'éducation nationale.

Liste des candidates déclarées aptes à recevoir une délégation de professeur technique adjoint dans les écoles nationales professionnelles et les collèges techniques (p. 10127).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Circulaire n° TR. 65/48 du 25 octobre 1948 relative à l'application de l'arrêté du 28 septembre 1948 portant attribution d'une prime spéciale uniforme mensuelle de transport (p. 10127).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs de lait en poudre en provenance de Hollande (p. 10129).

Avis aux importateurs de produits chimiques dans le cadre de l'E. R. P. (p. 10130).

RAVITAILLEMENT

Avis aux importateurs de lait en poudre en provenance de Hollande (p. 10129).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Avis de vacance d'emplois de conservateur dans deux musées contrôlés (p. 10128).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Tarifs de transport présentés à l'homologation ministérielle par les chemins de fer d'intérêt général (p. 10128).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis de concours (école nationale d'agriculture d'Alger) (p. 10128).

Annonces (p. 10131).

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

PUBLIÉS EN ANNEXES

Conseil de la République. — Annexes : feuilles 19, 20, 21 et 22 (sessions de 1946 et 1947) (*pour l'édition complète*). (Voir le sommaire des annexes au *Journal officiel* du mardi suivant.)

SOMMAIRE DES DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

publiés du 18 au 21 octobre 1948.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

1re LÉGISLATURE. — SESSIONS DE 1946-1947

Feuille 10.

Dispositions d'ordre financier. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale (suite) ..... p. 289

Création d'une commission de simplification des réglementations et contrôles économiques. — Proposition de résolution de M. Laffargue ..... p. 290

Aménagement des ex-magasins Dufayel — Rapport par M. Léo Hamon... p. 291

Algérie. — Amnistie de certaines infractions commises à l'occasion des événements des 1er et 8 mai 1945. — Rapport par M. Mammonat ..... p. 291

Culture du blé et du seigle. — Prime à l'hectare. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 291

Industries de la conserve alimentaire. — Attribution par priorité d'emballages métalliques. — Proposition de résolution de M. Bordeneuve ..... p. 292

Allocations familiales. — Bénéfice pour certaines catégories d'étudiants. — Avis par M. Reverbori..... p. 293

Festival de Cannes. — Suppression des crédits. — Proposition de résolution de M. Grangeon..... p. 293

Agents et courtiers d'assurances. — Attribution d'indemnités. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 294

Personnes résidant au Maroc. — Moyens de transport pour venir en France. — Proposition de résolution de M. Julien..... p. 295

Moyens de transport pour les docteurs vétérinaires. — Rapport par M. Charles Brune..... p. 295

Statut provisoire de l'administration préfectorale. — Abrogation. — Rapport supplémentaire par M. Sarrien ..... p. 296

Circonscriptions administratives. — Suspension de l'application de l'article 11 de l'ordonnance n° 45-2604 du 2 novembre 1945. — Rapport par M. Richard..... p. 296

Aide aux victimes des inondations du Pas-de-Calais. — Rapport par M. Couteaux..... p. 296

Entreprises industrielles nationalisées et sociétés d'économie mixte. — Contrôle de la gestion. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale..... p. 297

Canal d'irrigation de Pierrelatte. — Reprise par l'Etat de la concession. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 297

Elections consulaires. — Droit de vote et éligibilité des pilotes. — Rapport par M. Gadoin..... p. 298

Equipement énergétique de l'industrie et recherche des carburants liquides. — Proposition de résolution de M. Armengaud..... p. 298

Education nationale. — Augmentation des crédits pour assurer le recrutement du corps enseignant. — Proposition de résolution de M. Pujol..... p. 299

Culture du blé et du seigle. — Prime à l'hectare. — Rapport par M. de Félice ..... p. 299

Administration des zones d'occupation française en Allemagne. — Réforme des services. — Rapport par M. Salomon Grumbach..... p. 300

Proscription des textes officiels des expressions « gouvernement de Vichy » ou « Vichy ». — Proposition de résolution de M. Southon. p. 302

Déportés décédés. — Payement des primes de déportation aux ascendants. — Proposition de résolution de M Carcassonne..... p. 303

Français couverts par une législation sociale. — Droit de bénéficier des médicaments agréés. — Proposition de loi de M. Bernard Lafay.. p. 303

Subventions en matière de travaux civils. — Proposition de loi de M. Vieljeux..... p. 304

Dispositions d'ordre financier. — Rapport par M. Alain Poher..... p. 304

Feuille 11.

Dispositions d'ordre financier. — Rapport par M. Alain Poher (*suite*)..... p. 321

Production en céréales. — Mesures nécessaires pour remédier au déficit. — Avis par M. Dadu..... p. 316

Approbation du traité de paix conclu à Paris, le 10 février 1947, avec l'Italie. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale et rapport par M. Ernest Pezet..... p. 316

Feuille 12.

Approbation du traité de paix conclu à Paris, le 10 février 1947, avec l'Italie. — Rapport par M. Ernest Pezet (*suite*) ..... p. 353

Ouverture d'un crédit pour secourir les sinistrés de Tunisie. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 359

Modification de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 relative aux prix. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 360

Conseil national de l'ordre des médecins — Augmentation du nombre des représentants des médecins de la Seine. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 360

Ratification des amendements adoptés à la constitution de l'organisation internationale du travail. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 360

Agents et courtiers d'assurances. — Attribution d'indemnités. — Rapport par M. Renaison..... p. 360

Prisonniers et déportés. — Prêts du crédit agricole. — Proposition de résolution de M. Dufin..... p. 361

Obligation de fréquenter les établissements scolaires dans les territoires d'outre-mer. — Proposition de loi de M. Amadou Doucouré.. p. 362

Incorporation dans l'armée coloniale des appelés de la deuxième portion du contingent en Afrique occidentale française. — Proposition de loi de M. Amadou Doucouré... p. 362

Conversion de la séparation de corps en divorce. — Rapport par M. Georges Maire..... p. 362

Dévolution successorale des exploitations agricoles. — Rapport par M. René Simard..... p. 363

Assurés sociaux. — Libre choix de leurs praticiens. — Proposition de résolution de M. Bernard Lafay..... p. 364

Ouverture d'un crédit pour secourir les sinistrés de Tunisie. — Rapport par M. Alain Poher..... p. 365

Entreprises industrielles nationalisées et sociétés d'économie mixte. — Contrôle de la gestion. — Rapport par M. Alain Poher..... p. 365

Culture du seigle. — Proposition de résolution de M. René Simard..... p. 366

Retraités de l'armée. — Rachat de la retraite. — Rapport supplémentaire par M. Jullien..... p. 366

Suppression des sociétés indigènes de prévoyance et création de coopératives agricoles en Afrique occidentale française. — Proposition de résolution de M. Ousmane Socé ..... p. 367

Assemblées parisiennes. — Régime électoral. — Proposition de loi de M. Léo Hamon..... p. 367

Conseils municipaux. — Régime électoral. — Proposition de loi de M. Léo Hamon..... p. 369

Qualité de pain uniforme. — Proposition de résolution de M. André Bossanne ..... p. 370

Passeurs français et étrangers. — Attribution de récompenses. — Rapport par M. de Menditte..... p. 370

Ecole pratique de commerce et d'industrie de Fort-de-France. — Rapport par M. Lero..... p. 371

Conseil général de la Nouvelle-Calédonie. — Régime électoral, composition et fonctionnement. — Proposition de loi de M. Colardeau. p. 372

Immigration d'une main-d'œuvre agricole qualifiée. — Proposition de résolution de M. Liénard..... p. 376

Réalisation d'économies et aménagement de ressources. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 376

Allocation temporaire aux vieux. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 378

Aide aux agriculteurs de Loir-et-Cher victimes de la grêle. — Proposition de résolution de M. Boisrond. p. 378

Culture du seigle. — Rapport, par M. René Simard..... p. 378

Enseignement primaire obligatoire en Afrique occidentale, en Afrique équatoriale, au Cameroun et au Togo. — Proposition de loi de M. Fodé Mamadou Touré..... p. 379

Revision des salaires moyens départementaux. — Minimum vital familial. — Proposition de résolution de Mme Rollin..... p. 380

Impôt sur les traitements et salaires. — Exonération. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale. p. 381

Approbation de conventions conclues entre le ministre des finances et le gouverneur de la Banque de France. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 381

Contingent exceptionnel de distinctions dans l'ordre national de la Légion d'honneur à l'occasion du 12e congrès de l'union postale universelle. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 381

Elections au scrutin de liste. — Règle de la proportionnelle avec panachage et vote préférentiel. — Proposition de loi de M. Paul Simon. p. 382

Ouverture de crédits provisoires. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 381

Mines et carrières. — Modification de la loi du 21 avril 1810. — Proposition de loi de M. Philippe Gerber ..... p. 383

Election des délégués du personnel dans les entreprises. — Régime de la représentation proportionnelle. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale..... p. 384

Election des membres des comités d'entreprises. — Régime de la représentation proportionnelle. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale..... p. 384

Feuille 13.

Nomination dans la réserve de l'armée des officiers auxiliaires. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale. p. 385

Codification des textes législatifs concernant les pensions militaires d'invalidité. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale. p. 385

Ratification de la convention conclue entre la France et la Pologne relative au payement des pensions aux victimes de la guerre. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 385

Modification de l'article 595 du code d'instruction criminelle. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 385

Constatation de la nullité de la loi du 31 décembre 1941 portant réquisition de main-d'œuvre pour les exploitations agricoles. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 385

Création par le département de la Seine d'un cadre unique de professeurs spéciaux d'enseignement primaire. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale..... p. 386

Modification de l'ordonnance du 6 décembre 1843 relative aux cimetières. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale.... p. 386

Application de l'article 33 (droit de reprise) du statut des baux ruraux. — Proposition de loi de M. Chaumel ..... p. 386

Ratification des amendements adoptés à la constitution de l'organisation internationale du travail. — Rapport par M. Jarrié..... p. 387

Composition des zones territoriales servant à la détermination des salaires. — Proposition de résolution de M. René Simard..... p. 389

Organisation des justices de paix. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 388

Modification de l'organisation et de la procédure de la cour de cassation. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 388

Alcooliques socialement dangereux. — Proposition de loi de M. Landry.. p. 391

Agriculteurs et artisans ruraux prisonniers rapatriés et anciens déportés. — Prêts du crédit agricole. — Rapport par M. Dulin..... p. 392

Attribution d'emballages métalliques aux industries de la conserve alimentaire. — Rapport par M. Paumelle ..... p. 392

Rétablissement des crédits concernant le festival cinématographique de Cannes. — Rapport par M. Grangeon ..... p. 393

Production et distribution du lait. — Proposition de résolution de M. Liénard..... p. 394

Création d'un enseignement préparatoire aux carrières des services infirmiers et des services sociaux. — Proposition de loi de M. Amédée Guy..... p. 396

Rétablissement de la liberté du marché de la viande. — Proposition de résolution de M. Boivin-Champeaux ..... p. 397

Revision des mesures disciplinaires prises à l'égard des militaires de l'armée de mer durant les hostilités. — Proposition de loi de M. Hippolyte Masson..... p. 398

Modification de l'organisation et de la procédure de la cour de cassation. — Rapport par M. Boivin-Champeaux ..... p. 398

Développement de la circulation routière — Liberté du commerce de l'essence. — Rapport par M. Jules Boyer ..... p. 403

Reconstruction de la ligne de chemin de fer Foletti-Porto-Vecchio. — Proposition de résolution de M. Vittori..... p. 404

Revalorisation de la retraite du combattant. — Rapport par M. Gadoin ..... p. 404

Crise du cinéma français. — Rapport par M. Duchet..... p. 405

Indemnisation des agriculteurs de l'Indre victimes de la grêle. — Proposition de résolution de M. Rotinat ..... p. 406

Reprise par l'Etat de la concession du canal d'irrigation de Pierrelatte (Vaucluse et Drôme). — Rapport par M. Toussaint Merle..... p. 406

Fusion des diverses administrations économiques. — Proposition de résolution de M. Delfortrie..... p. 406

Répartition des produits laitiers. — Proposition de résolution de M. Liénard ..... p. 407

Dévolution successorale des exploitations agricoles. — Proposition de loi de M. de Félice..... p. 408

Grâce amnistiante. — Faits commis dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale..... p. 409

Ouverture et annulation de crédits. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 409

Réglementation des marchés des communes. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale.... p. 410

Rétablissement des syndicats de vétérinaires. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 410

Cahier des charges de la Société nationale des chemins de fer français. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 410

Dépenses ordinaires de l'instruction primaire publique. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale. p. 410

Renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale..... p. 411

Qualité du pain. — Rapport par M. Tognard ..... p. 411

Classement des départements d'outre-mer. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 411

Création de postes préfectoraux pour les départements d'outre-mer. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 412

Prestations familiales. — Apprentis et étudiants. — Proposition de loi de Mme Devaud..... p. 412

Amnistie. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 413

Convention franco-polonaise relative au payement des pensions aux victimes de la guerre. — Rapport par M. Glauque..... p. 416

Feuille 14.

Payement des primes de déportation aux ascendants des déportés décédés. — Rapport par Mme Oyon..... p. 417

Ratification de l'arrangement de Neuchâtel et de l'accord franco-américain relatifs à la conservation et à la restauration des droits de propriété industrielle atteints par la deuxième guerre mondiale. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 417

Recensement des propriétaires de véhicules automobiles. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 417

Haute Cour de justice. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 417

Modification de l'article 595 du code d'instruction criminelle. — Rapport par M. Colardeau..... p. 418

Entretien des chemins départementaux et communaux. — Dépenses de déneigement. — Proposition de résolution de M. Marintabouret... p. 418

Attribution d'une retraite proportionnelle aux militaires de tous grades ayant participé à la guerre 1939-1945. — Proposition de loi de M. Voure'h..... p. 418

Codification de la législation économique. — Fusion des administrations économiques. — Rapport par M. Duclercq..... p. 419

Attribution d'une allocation spéciale forfaitaire aux fonctionnaires civils ou militaires. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale. p. 420

Constatation de la nullité de la loi du 31 décembre 1941 portant réquisition de main-d'œuvre pour les exploitations agricoles. — Rapport par M. Dulin..... p. 421

Fixation des dépenses du Conseil de la République pour l'exercice 1947. — Rapport par M. Hyvrard..... p. 421

Ratification de l'arrangement de Neuchâtel et de l'accord franco-américain relatifs aux droits de propriété industrielle. — Rapport par M. Armengaud..... p. 421

Nomination dans la réserve de l'armée de mer des officiers auxiliaires. — Rapport par M. Debray..... p. 423

Nationalisation de l'industrie sucrière de la Martinique. — Proposition de résolution de M. Lero..... p. 423

Codification des textes législatifs concernant les pensions militaires d'invalidité. — Rapport par M. Dassaud ..... p. 423

Monopoles artificiels. — Rapport par M. Colardeau ..... p. 424

Fête de l'Union française. — Proposition de loi de M. Charles-Cros ... p. 427

Sous-location de locaux à usage d'habitation. — Proposition de loi de M. Charles-Cros ..... p. 427

Ressortissants des territoires d'outre-mer. — Exercice des droits de citoyen. — Proposition de résolution de M. Charles-Cros ..... p. 428

Attribution d'instruments agricoles aux territoires d'outre-mer. — Proposition de résolution de M. Mamadou M'Bodje ..... p. 429

Institution d'un code de sécurité sociale dans les territoires d'outre-mer. p. 429

Promulgation de l'article 340 du code civil dans les territoires d'outre-mer. — Proposition de résolution de Mme Vialle ..... p. 429

Suppression de l'inspection générale des services judiciaires. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 429

Statut du fermage. — Extension aux apiculteurs. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 430

Institution d'un ordre national des vétérinaires. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 430

Cession à l'Etat de l'école centrale lyonnaise. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 431

Statut de la mutualité. — Modification. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 431

Composition et fonctionnement du conseil économique. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale. p. 431

Amnistie. — Rapport par M. Mammonat. p. 432

Modification de l'article 47 du règlement du Conseil de la République. — Proposition de résolution de M. Alex Roubert ..... p. 437

Reconstruction de la ligne de chemin de fer Foletti-Porto-Vecchio. — Rapport par M. Georges Lacaze. p. 438

Fixation des crédits applicables aux dépenses du budget ordinaire de l'exercice 1947 (services civils). — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 439

Feuille 15.

Fixation des crédits applicales aux dépenses du budget ordinaire de l'exercice 1947 (services civils). — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale (*suite*). p. 449

Fixation des crédits applicables aux dépenses du budget ordinaire de l'exercice 1947 (services civils). — Rapport par M. Alain Poher..... p. 477

Feuille 16.

Fixation des crédits applicables aux dépenses du budget ordinaire de l'exercice 1947 (services civils). — Rapport général, par M. Alain Poher (*suite*)..... p. 481

Victimes de l'orage de grêle qui a ravagé, le 19 juillet 1947, certaines communes de la Drôme. — Attribution de secours et indemnités. — Proposition de résolution de M. André Bossanne..... p. 496

Modification de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 relative aux prix. — Rapport, par M. Gargominy... p. 496

Fusion des groupements entre sociétés d'assurances sur la vie pour la garantie des risques de guerre. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 497

Rétablissement de la légalité républicaine en Afrique occidentale française et au Togo. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale. p. 497

Cimetières. — Modification de l'ordonnance du 6 décembre 1943. — Rapport, par M. François Dumas.... p. 497

Livraison de l'orge. — Proposition de résolution de M. René Cardin.... p. 497

Culte musulman. — Retour à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. — Proposition de résolution de M. Abdesselam Benkhelil..... p. 498

Algérie. — L'arabe, langue officielle. — Proposition de loi de M. Abdesselam Benkhelil..... p. 498

Marché des vins. — Rétablissement de la liberté. — Proposition de résolution de M. Boisrond..... p. 499

Ouverture de crédits pour certaines dépenses résultant de l'application du traité de paix avec l'Italie. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 499

Plan de congélation de la viande. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 499

Jeunes Français résidant à l'étranger. — Voyages en France. — Rapport, par M. Baron..... p. 500

Indemnité mensuelle temporaire exceptionnelle et supplément temporaire pour charges de famille. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 500

Recensement des propriétaires de véhicules automobiles. — Rapport, par M. Georges Maire..... p. 500

Règlement du Conseil de la République. — Modification à l'article 47. — Rapport, par M Salomon Grumbach ..... p. 500

Aide aux populations sinistrées de la ville de Brest. — Proposition de résolution de M. Yves Jaouen... p. 501

Loyers. — Dispositions transitoires. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale..... p. 501

Statut de la mutualité. — Rapport, par M. Saint-Cyr..... p. 502

Rétablissement des syndicats de vétérinaires. — Rapport par M. Saint-Cyr ..... p. 503

Institution d'un ordre national des vétérinaires. — Rapport par M. Saint-Cyr ..... p. 503

Anciennes écoles privées des mines d'Aquitaine, des Cévennes et de la Loire. — Bail des locaux. — Proposition de résolution de M Gilson..... p. 505

Dépenses ordinaires de l'instruction primaire publique. — Rapport par Mme Pacaut..... p. 506

Enseignement primaire. — Création d'un cadre unique de professeurs spéciaux dans le département de la Seine. — Rapport par M. La Gravière ..... p. 506

Création de cours de droit d'outre-mer dans les facultés. — Rapport par M. Gilson..... p. 507

Dérogation aux dispositions de l'article 6 de la loi n° 47-579 du 30 mars 1947. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 507

Complément de l'article 25 de la loi du 30 octobre 1886. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale. p. 507

Tribunal civil d'Oran. — Création d'un poste de juge d'instruction. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 508

Algérie. — Maintien des emplois de suppléants non rétribués de juge de paix. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 508

Ouverture de crédits provisoires. — Budget ordinaire (services civils) d'août 1947. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 508

Zones territoriales. — Détermination des salaires et réajustement des taux d'abattements. — Rapport par M. Menu..... p. 508

Ecole centrale lyonnaise. — Cession à l'Etat. — Rapport par Mme Pacaut. p. 509

Autorisation de poursuites contre des conseillers de la République. — Rapport par M. Georges Pernot.. p. 510

Suppression des sociétés indigènes de prévoyance et création de coopératives agricoles en Afrique occidentale française. — Rapport par M. Fodé Mamadou Touré..... p. 511

Territoires d'outre-mer. — Attribution d'un contingent d'instruments agricoles. — Rapport par M. Cozzano ..... p. 512

Réquisition des véhicules automobiles. — Complément de la loi du 18 juin 1934. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale et rapport par M. Le Sassier Boisauné ..... p. 512

Feuille 17.

Réquisition des véhicules automobiles. — Complément de la loi du 18 juin 1934. — Rapport par M. Le Sassier-Boisauné (*suite*) ..... p. 513

Ouverture de crédits provisoires. — Budget ordinaire (dépenses militaires) d'août, septembre, octobre et novembre 1947. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale. p. 513

Assemblée nationale. — Ouverture de crédits en vue de l'attribution d'indemnités aux députés. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale..... p. 513

Fin aux effets de la résolution du Conseil de la République du 20 février 1947. — Rapport par M. Hyvrard ..... p. 513

«Déneigement» des chemins départementaux et vicinaux. — Rapport par M. Marintabouret..... p. 514

Classification des films. — Réglementation. — Proposition de résolution par M. Wehrung..... p. 515

Aide aux sinistrés de la rue Montcalm Paris (18e). — Proposition de résolution de M. Léo Hamon..... p. 515

Lutte contre le favoritisme. — Proposition de résolution de M. Ernest Pezet ..... p. 515

Apiculteurs. — Attribution de sucre pour garantir l'hivernement des ruches. — Proposition de résolution de M. Wehrung..... p. 517

Produits laitiers. — Répartition. — Rapport par M. Dadu..... p. 518

Entreprises artisanales du bâtiment et des travaux publics. — Indemnité de chômage en cas d'intempéries. — Proposition de loi de M. Henri Buffet ..... p. 518

Postes, télégraphes et téléphones. — Réformes de structure. — Proposition de résolution de M. Bocher.. p. 519

Budget général de l'exercice 1947 et dispositions d'ordre financier. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 519

Approbation d'une convention passée avec la Banque de Syrie et du Liban. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 524

Professions agricoles. — Réglementation du temps de travail et du repos hebdomadaire. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 524

Conseil économique. — Composition et fonctionnement. — Rapport par M Paul Duclercq..... p. 525

Grands conseils de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale..... p. 527

Constructions scolaires. — Modification de la politique de financement. — Proposition de résolution de Mme Jacqueline André-Thome Patenôtre ..... p. 531

Voies et moyens du budget général pour l'exercice 1947 et dispositions d'ordre financier. — Rapport par M. Alain Poher..... p. 532

Haute Cour de justice. — Rapport par M. Max André..... p. 543

Loyers. — Renouvellement des baux à usage commercial, industriel ou artisanal. — Rapport par Mme Girault..... p. 544

Feuille 18.

Loyers. — Renouvellement des baux à usage commercial, industriel ou artisanal. — Rapport par Mme Girault (*suite*). p. 545

Assurés sociaux. — Bénéfice des dispositions de l'ordonnance du 19 octobre 1945. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 545

Grands invalides. — Bénéfice des dispositions de l'ordonnance n° 45-2454 du 19 octobre 1945. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 545

Assurances sociales. — Modification de l'article 35 de l'ordonnance du 19 octobre 1945. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 545

Alsace-Lorraine. — Droits à pension des magistrats, fonctionnaires et agents relevant du statut local. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 545

Statut de la coopération. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 546

Exposition internationale de l'urbanisme et de l'habitation. — *Ouverture de crédits.* — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale. p. 547

Institution d'une allocation d'attente en faveur des sinistrés par faits de guerre. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 547

Statut du fermage. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale. p. 548

Appel de la classe 1947. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale. p. 548

Election des membres de l'Assemblée nationale. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale. p. 548

Contrôle et répartition des pourboires. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 548

Code du travail. — Complément des articles 174 et 176 du livre II. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 549

Indemnité mensuelle temporaire exceptionnelle et supplément temporaire pour charges de famille. — Rapport par M. Renaison ..... p. 549

Territoires d'outre-mer. — Institution d'un code de sécurité sociale. — Rapport par M. Fodé Mamadou Touré ..... p. 549

Promulgation dans les territoires d'outre-mer de l'article 340 du code civil. — Rapport par M. Mohamadou Djibrilla Maïga ..... p. 550

Rétablissement de la légalité républicaine en Afrique occidentale française et au Togo. — Rapport par M. Max André ..... p. 550

Commémoration de l'œuvre de Victor Schœlcher. — Le 27 avril, jour férié dans les départements d'outre-mer. — Proposition de loi de Mme Eboué ..... p. 551

Territoires d'outre-mer. — Attribution de décorations pour faits de guerre ou résistance. — Proposition de résolution de M. Charles Okala ..... p. 551

Algérie. — Suppression des communes mixtes et organisation des communes rurales. — Proposition de loi de M. Abdesselam Benkhelil. p 551

Incendies de forêts dans les départements du Sud-Est. — Proposition de résolution de M. Laurenti... p 552

Politique nationale de l'eau d'irrigation. — Proposition de résolution de M. Laurenti ..... p 553

Plan de congélation de la viande. — Rapport par M. Chalagner..... p. 553

Déportés politiques. — Bénéfice de la présomption d'origine. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 554

Autorisation d'engagement de dépenses au titre du budget ordinaire (dépenses militaires). — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 554

Clôture et liquidation du compte spécial « Ravitaillement général de la nation en temps de guerre ». — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 554

Marché des vins. — Rétablissement de la liberté. — Rapport par M. Aussel ..... p. 555

Ratification de la convention concernant la réparation des maladies professionnelles. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale. p 556

Ratification de la convention concernant la réparation des accidents du travail. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 556

Ratification de la convention concernant l'assurance-maladie des travailleurs de l'industrie, du commerce et des gens de maison. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 556

Déportés politiques. — Bénéfice de la présomption d'origine. — Rapport par M. Fournier..... p. 557

Assainissement des professions commerciales. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale..... p. 557

Fixation du budget extraordinaire (dépenses militaires) pour l'exercice 1947. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 558

Grands conseils de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française. — Rapport par M. Ousmane Socé..... p 561

Victimes de l'ouragan qui s'est abattu dans la vallée de l'Yonne le 4 août 1947. — Attribution d'indemnités. — Proposition de résolution de M. Fourré..... p 566

Augmentation de la production du lait. — Rapport par M. Charles Brune. p 566

Lait. — Production, qualité et distribution. — Avis par M. Liénard..... p. 567

Coopératives agricoles d'achat. — Taxe sur les transactions. — Proposition de loi de M. Dulin..... p. 568

Election des membres de l'Assemblée nationale. — Rapport par M. Abdesselam Benkhelil ..... p. 570

Livraison de l'orge. — Rapport par M. Tognard ..... p. 570

Appel de la classe 1947. — Rapport par M. Le Sassier-Boisauné ..... p. 570

Ouverture de crédits au titre du budget de reconstruction et d'équipement pour l'exercice 1947. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 570

Salaires agricoles. — Majoration de 25 p. 100 — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 572

Statut juridique de la coopération agricole. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 572

Sociétés coopératives agricoles. — Demande d'agrément et mise à jour des statuts. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 572

Octroi d'avances exceptionnelles du Trésor à la ville de Marseille. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 572

Réparation des dommages résultant de l'annexion de fait de certaines parties du territoire national. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 572

Remplacement des conseillers de la République décédés, démissionnaires ou invalidés. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 573

Organisation municipale. — Modification de la loi du 5 avril 1884. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 573

Indemnités compensatrices aux travailleurs de Cerbère et d'Hendaye réduits au chômage par suite de la fermeture de la frontière espagnole. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale... p. 573

Accidents du travail et maladies professionnelles. — Prévention et réparation. — Proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale ..... p. 574

Cours et tribunaux. — Fonctionnement. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 574

Ouverture de crédits pour secourir les habitants de Brest, victimes de l'explosion du 28 juillet 1947. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 574

Tribunal civil d'Oran. — Création d'un poste de juge d'instruction. — Rapport par M. Rogier ..... p. 575

Propriétaires de véhicules automobiles requis, saisis ou sinistrés. — Facilités de remplacement. — Proposition de résolution de Mme Jacqueline André-Thome Patenôtre.. p. 575

Reconstitution de documents administratifs. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 575

Limite des engagements de l'Etat au titre de l'assurance crédit. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 575

Modification du régime de perception des rémunérations accessoires par les fonctionnaires de la sûreté nationale et des polices d'Etat. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 576

Anniversaire de l'école normale supérieure. — Contingent exceptionnel de croix de la Légion d'honneur. — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 576

Funérailles du gouverneur général Bayardelle. — *Ouverture de crédits.* — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 576

Ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1947 (budget annexe des postes, télégraphes et téléphones). — Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale ..... p. 576

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative).

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,

Vu l'arrêté du 12 septembre 1948 portant nomination au cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé de la fonction publique et de la réforme administrative;

Vu la circulaire du 29 septembre 1948 du président du conseil des ministres relative aux fonctionnaires candidats au Conseil de la République,

Arrête:

Art. 1er. — La démission de M. Paul Muffraggi, consul de 1re classe, des fonctions de chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé de la fonction publique et de la réforme administrative est acceptée à compter de la date du présent arrêté.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 octobre 1948.

JEAN BIONDI.

VICE-PRESIDENCE DU CONSEIL MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 25 octobre 1948 portant nominations dans la magistrature.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du vice-président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés:

Procureur de la République près le tribunal de première instance d'Alger, M. Labatut, avocat général près la cour d'appel d'Alger, en remplacement de M. Chopard, décédé.

Avocat général près la cour d'appel d'Alger, M. Bachelot, procureur de la République près le tribunal de première instance de Mascara, en remplacement de M. Labatut.

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Mascara, M. Lecourt, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance d'Alger, en remplacement de M. Bachelot.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance d'Alger, sur sa demande, M. Geffroy, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Tunis, en remplacement de M. Lecourt.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Lille, Mme Weiller (Madeleine), veuve Lagrange, avocat (loi du 28 avril 1919, art. 18, § 1er, 7°), en remplacement de M. Petit, qui a été nommé procureur de la République près le tribunal de première instance de Cambrai.

Art. 2. — Le vice-président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, est

chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 octobre 1948.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:
Le vice-président du conseil,
garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.

Décret du 25 octobre 1948 portant nominations dans la magistrature.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du vice-président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés:

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Corbeil, sur sa demande, M. Jozeau, procureur de la République près le tribunal de première instance de Poitiers, en remplacement de M. Legrain, décédé.

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Poitiers, M. Deneyses, avocat général près la cour d'appel de Limoges, en remplacement de M. Jozeau.

Art. 2. — Le vice-président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 octobre 1948.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:
Le vice-président du conseil,
garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.

Décret du 25 octobre 1948 portant nominations dans la magistrature.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du vice-président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre des affaires étrangères,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés:

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Rabat, sur sa demande, M. de Franceschi, procureur de la République de 1re classe, mis à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer des fonctions auprès du résident général de la France en Tunisie, en remplacement de M. Lasserre, décédé.

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Marrakech, M. Remmy, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Nancy, en remplacement de M. Verola, décédé.

Art. 2. — Le vice-président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 octobre 1948.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:
Le vice-président du conseil,
garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.

Le ministre des affaires étrangères,
SCHUMAN.

Décret portant substitution et addition de nom.

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 septembre 1947: page 9343, 2e colonne, au lieu de: « Rives (Marie-Denise-Berthe), née le 19 octobre 1928 à Besançon (Doubs), etc. », lire: « Rives (Marie-Denise-Berthe-Odile), née le 10 octobre 1928 à Besançon (Doubs), etc. ».

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Remise de débet.

Par arrêté en date du 18 octobre 1948, le ministre des finances a fait remise gracieuse à la commune des Alleux (Ardennes) des sommes en capital et intérêts dont elle a été constituée débitrice envers l'Etat au titre de la loi du 17 avril 1919 sur la réparation des dommages de guerre.

Répartition de crédits.

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 octobre 1948: page 9737, 1re colonne, France d'outre-mer, 8e partie: Dépenses diverses, au lieu de: « 604 Dépenses administratives de la caisse intercoloniale des retraites, 1.522.000 », lire: « 603 Dépenses administratives de la caisse intercoloniale des retraites, 1.522.000 ».

Commission supérieure des caisses d'épargne.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 11 de la loi du 20 juillet 1895, modifié en dernier lieu par la loi du 17 mars 1948, relatif à la constitution de la commission supérieure des caisses d'épargne,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés membres de la commission supérieure des caisses d'épargne, au titre de « personnes qualifiées par leurs travaux sur les institutions de prévoyance »:

M. Fournier, gouverneur honoraire de la Banque de France, président de l'association nationale des porteurs français de valeurs mobilières.

M. de Maud'huy, commissaire général du mouvement national de l'épargne.

Art. 2. — Le directeur du Trésor est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 octobre 1948.

Pour le ministre des finances
et des affaires économiques:
Le secrétaire d'Etat au finances
et aux affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Tableau de concours de l'année 1948 pour la Légion d'honneur au titre « Combattant volontaire, guerre 1914-1918 ».

Par décision en date du 13 octobre 1948, sont inscrits au tableau de concours de l'année 1948, pour la Légion d'honneur, au titre « Combattant volontaire, guerre 1914-1918 ».

Armée de l'air.

I. — Pour le grade d'officier.

MM.
Carre (Raymond-Julien), capitaine.
Vuillemin (Jean-Charles-Ernest), sous-lieutenant.

II. — Pour le grade de chevalier.

MM.
Virouleau (Léon-Lucien-Pierre), lieutenant.
Legendre (Maurice-Antoine-Joseph), soldat de 2e classe.
Vialatoux (Jean), sergent.
Léonetti (Napoléon-Julien), lieutenant.
Scheydecker (Charles), adjudant.

Radiations au tableau de concours de la médaille militaire de l'année 1947.

Par décision en date du 18 octobre 1948, sont annulées les inscriptions au tableau de concours de la médaille militaire de l'année 1947 des sous-officiers dont les noms suivent, nommés au grade de sous-lieutenant depuis la publication du tableau:

ARMÉE ACTIVE

I. — Corps des sous-officiers du personnel non navigant spécialiste.

Contingent spécial.

Bevilacqua (Gilbert-Antoine), adjudant-chef.
Perriot (Roger), adjudant-chef.
Zittel (André-Henri-Alfred), adjudant-chef.

II. — Corps des sous-officiers du personnel non navigant du service général.

Petit (Gaston), adjudant-chef.
Fabre (Maurice-Numa-Louis), adjudant-chef.

Tableau des désignations coloniales du 25 octobre 1948.

Les personnels ci-dessous désignés pour continuer leurs services outre-mer devront recevoir les vaccinations réglementaires et bénéficier de la permission de départ colonial avant la date fixée pour leur embarquement.

I. — A l'issue de cette permission, ils rejoindront leur corps et continueront à assurer leur service jusqu'à leur convocation par le commandant du D. I. T. C. (où réception d'un ordre de la direction des troupes coloniales les affectant à l'encadrement d'un détachement de renfort).

Le commandant du D. I. T. C. doit, en conséquence, être informé de tout incident qui serait de nature à retarder l'embarquement du personnel précité.

Seuls, les isolés d'A. F. N. rejoindront directement le D. I. T. C. à l'issue de leur permission.

II. — Leur embarquement sera assuré par les soins:

Du dépôt des isolés des troupes coloniales à Marseille pour les militaires devant servir dans les cadres.

Du service colonial de Bordeaux ou de Marseille pour ceux qui doivent servir hors cadres.

Les départs pouvant avoir lieu par voie aérienne aussi bien que par voie maritime, il est recommandé aux intéressés de préparer en conséquence leurs bagages de route.

III. — Les demandes de concession de passage gratuit formulées par les militaires qui désirent se faire accompagner de leur famille sont à adresser, par la voie hiérarchique:

1° Pour les militaires dans les cadres au ministère de la France d'outre-mer (D. A. M.), section transports, 27, rue Oudinot, Paris;

2° Pour les militaires hors cadres au service colonial:

De Bordeaux, 2, rue Esprit-des-Lois, pour la côte occidentale française d'Afrique et des Antilles;

De Marseille, 38-40, boulevard de la Major, pour la Côte française des Somalis, le Pacifique et l'Océanie;

3° Provisoirement, les militaires désignés pour Madagascar et l'Indochine ne pourront adresser leur demande de concession de passage gratuit qu'après leur débarquement outre-mer.

NOTA. — L'acheminement des familles sur l'Afrique occidentale française, l'Afrique équatoriale française est subordonné à l'avis du général commandant supérieur des territoires intéressés. Cet avis est favorable dans la mesure des logements disponibles.

Aucune demande à ce sujet ne doit être adressée au général commandant supérieur des troupes de l'Afrique occidentale française avant le débarquement sur ce territoire.

IV. — Au cas où des militaires auraient été mutés, il y aura lieu d'en aviser le dépôt des isolés des troupes coloniales de Marseille.

Sont désignés:

TROUPES COLONIALES

OFFICIERS

A. — **POUR SERVIR EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE**

I. — Embarquement à partir du 25 décembre 1948.

a) **Infanterie coloniale.**

Capitaines.

MM.

Duhamel (Albert), 2e bataillon du régiment colonial de transmissions (spécialiste des transmissions).

Ponsard (Louis), 4e bataillon d'infanterie coloniale.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

Cormareche (Antoine), école spéciale militaire interarmes, Coetquidan.

Guillabert (Antoine), 5e régiment de tirailleurs sénégalais (Islam et Afrique noire).

Le Gal (Jean), 1er régiment d'infanterie coloniale.

Le Coat (Yves), 1er régiment d'infanterie coloniale.

b) **Artillerie coloniale.**

Lieutenant.

M. Henry (Charles-René-Félix), 12e groupe d'artillerie antiaérienne coloniale.

c) **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

Lieutenant.

M. Lascor-Moreras (Gaston), bataillon colonial autonome du service du matériel (à la disposition du génie de la 4e région militaire).

OUVRIER D'ÉTAT (SPÉCIALISTE AUTOMOBILE)

Lieutenant.

M. Redon (Pierre), de l'artillerie coloniale, bataillon colonial autonome du service du matériel.

d) **Intendance coloniale.**

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Capitaine.

M. Dodu (Marcel-Elie), ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires.

e) **Adjoints administratifs des corps de troupe coloniaux.**

Capitaines.

MM.

Portanier (Jean), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole.

Corbin (Maximin), régiment colonial de chasseurs de chars.

f) **Service de santé colonial.**

Pour servir dans les cadres.

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Lieutenant-colonel.

M. Boutaud (Henri), ministère de la France d'outre-mer, direction du service de santé colonial.

Pour servir hors cadres.

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Commandant.

M. Cognet (Kléber), direction centrale du service de santé, établissement central des organes et appareils techniques.

II. — Embarquement à partir du 25 janvier 1949.

Infanterie coloniale.

Capitaine.

M. Jovet (Pierre), 5e régiment de tirailleurs sénégalais.

Lieutenants.

MM.

Pommies (Philippe), 6e régiment de tirailleurs sénégalais.

Vallée (Jacques), 6e régiment de tirailleurs sénégalais.

B. — **POUR SERVIR EN AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE**

I. — Embarquement à partir du 15 novembre 1948.

a) **Infanterie coloniale.**

Capitaine.

M. Pochard (Georges), hors cadres mission, compagnie des services n° 1.

II. — Embarquement à partir du 25 décembre 1948.

Capitaine.

M. de Cointet du Fillain (Edouard), E. M. P. I. C., affaires indigènes du Maroc.

b) **Artillerie coloniale.**

Chef d'escadron.

M. Prugnat (René-Eugène), E. M. P. A. C., école supérieure d'armement.

c) **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

OUVRIER D'ÉTAT (SPÉCIALISTE AUTOMOBILE)

Sous-lieutenant.

M. Brisbare (Marcel), de l'artillerie coloniale, bataillon colonial autonome du service du matériel.

d) **Intendance coloniale.**

FONCTIONNAIRE

Intendant militaire de 2e classe.

M. Lavaux (Maurice-Ch.-Victor), direction des troupes coloniales (service administratif).

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Lieutenant et sous-lieutenant.

MM.

Bouilhol (Guy-Marie), ministère de la France d'outre-mer (direction des affaires militaires.

Turck (Paul-Nicolas), direction centrale de l'intendance (inspection technique des subsistances).

e) **Chancellerie coloniale.**

Lieutenant.

M. Pouderoux (Pierre), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole.

f) **Service de santé colonial.**

Pour servir hors cadres.

MÉDECIN

Capitaine.

M. Le Guillou (Armand), direction centrale du service de santé (école du service de santé militaire, Lyon).

C. — **POUR SERVIR A MADAGASCAR**

I. — Embarquement à partir du 25 décembre 1948.

Infanterie coloniale.

Capitaine.

M. Liegard (André), 1er régiment d'infanterie coloniale.

Lieutenant et sous-lieutenant.

MM.

Armand (Jean-Claude), régiment colonial de chasseurs de chars (blindés).

Valin (Gustave), 4e bataillon de tirailleurs sénégalais.

II. — Embarquement à partir du 25 janvier 1949.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

OUVRIER D'ÉTAT (SPÉCIALISTE AUTOMOBILE)

Sous-lieutenant.

M. Andlauer (Armand), de l'artillerie coloniale, 1re compagnie de réparations.

D. — **POUR SERVIR EN COTE FRANÇAISE DES SOMALIS**

I. — Embarquement à partir du 25 décembre 1948.

Infanterie coloniale.

Lieutenant.

M. Rebillaud (Henri), 1er régiment d'infanterie coloniale.

II. — Embarquement à partir du 25 janvier 1949.

Infanterie coloniale.

Lieutenant.

M. Morin (Isidore), 1er régiment de marche du Tchad.

E. — **POUR SERVIR AUX ANTILLES**

Embarquement à partir du 25 décembre 1948.

Infanterie coloniale.

Lieutenant.

M. Le Corre (Louis), 3e régiment d'infanterie coloniale.

F. — **POUR SERVIR AU PACIFIQUE**

Embarquement à partir du 25 décembre 1948.

a) **Artillerie coloniale.**

Capitaine.

M. Coutier (Georges), 1er groupe du 3e régiment d'artillerie coloniale.

b) **Intendance coloniale.**

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Sous-lieutenant.

M. Tixador (Jean), direction des troupes coloniales (bureau du personnel).

B. — POUR SERVIR EN EXTREME-ORIENT

I. — Embarquement
à partir du 25 octobre 1948.

Infanterie coloniale.

Capitaine.

M. Vignes (Jacques), E. M. P. I. C., direction des troupes coloniales, (hors tour, volontaire, régularisation).

II. — Embarquement
à partir du 1er novembre 1948.

Infanterie coloniale.

Capitaine.

M. Dugas (Edouard), dépôt des isolés des troupes coloniales, pour ordre, annexe dépôt des isolés des troupes coloniales, Paris, hors tour (régularisation).

III. — Embarquement
à partir du 10 novembre 1948.

Infanterie coloniale.

Lieutenant-colonel.

M. Capber (Pierre), dépôt des isolés des troupes coloniales, hors tour, volontaire (régularisation).

Lieutenant.

M. Copin (Pierre), 1er régiment d'infanterie coloniale, hors tour, volontaire (régularisation).

IV. — Embarquement
à partir du 25 novembre 1948.

a) **Infanterie coloniale.**

Chef de bataillon.

M. Rives (Roger), 21e régiment de tirailleurs sénégalais, hors tour, volontaire (régularisation).

Lieutenants.

MM.

Duvauchelle (Maurice), 1er régiment de marche du Tchad, volontaire (régularisation).

Gritchenkoff (Jean), demi-brigade coloniale de commandos parachutistes (encadrement 5e B. C. C. P.) (régularisation).

Le Borgne (François), demi-brigade coloniale de commandos parachutistes (encadrement 5e B. C. C. P.) (régularisation).

Piens (Jacques), demi-brigade coloniale de commandos parachutistes (encadrement 5e B. C. C. P.) (régularisation) (lieutenant de réserve admis à servir en situation d'activité).

b) **Artillerie coloniale.**

Chef d'escadron.

M. Gavet (Pierre), dépôt des isolés des troupes coloniales, hors tour, volontaire (régularisation).

c) **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

OUVRIER D'ÉTAT (SPÉCIALISTE AUTOMOBILE)

Lieutenant.

M. Mariano (Louis), ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires, hors tour, volontaire (régularisation).

V. — Embarquement
à partir du 1er décembre 1948.

a) **Infanterie coloniale.**

Colonel.

M. Runner (Bernard), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Chefs de bataillon.

MM.

Parsi (André), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Renaud (Louis), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Capitaines.

MM.

Saint-Sauveur (Jules), 21e régiment de tirailleurs sénégalais (régularisation).

Blanchard (Edmond), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Ansidei (Camille), 21e régiment de tirailleurs sénégalais (régularisation).

F. T. N. (Léon), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Perrin (Roger), 21e régiment de tirailleurs sénégalais (régularisation).

Conard (André), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Ginguenaud (René), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Tourret (Pierre), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Riner (Roger), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Jeancenelle (Maurice), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Kougaz (Joseph), 21e régiment de tirailleurs sénégalais (officier avenantaire, Syrien).

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

De Beaulme de Boutsocq (Jean), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Carles (Jean), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Tailhades (Charles), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Le Darze (Gaston), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Voultoury (Jean), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Marie (Alexandre), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Andrillo (Louis), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Orcet (Marcel), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Daniel (Claude), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Sabelle (Henri), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Porcher de Corte (Paul), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Valla (Jacques), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Lemaire (Philippe), 21e régiment de tirailleurs sénégalais (régularisation).

Turpin (Emilien), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Morere (Jean), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Yvonnou (Robert), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Milcent (Jacques), 21e régiment de tirailleurs sénégalais (régularisation).

Ikoko (Raymond), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Tessiot (Jean), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Dupouy (Joseph), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Parpillon (Gaston), 21e régiment de tirailleurs sénégalais.

Le Mire (André), 21e régiment de tirailleurs sénégalais (officier de réserve en situation d'activité).

Yaya (Var), 21e régiment de tirailleurs sénégalais (officier autochtone).

Dadjo (Kléber), 21e régiment de tirailleurs sénégalais (officier autochtone).

Forest (Louis), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.

Weber (Maurice), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.

Reneaume (François), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.

Salvat-Venejan (Jean), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.

Chabannes (Raymond), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.

Ancelin (François), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.

Latapie (André), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.

Rouph-Banderet (Maurice), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.

Ferret (René), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.

Du Cheyron de Beaumont d'Abzac de La Douze (Yves), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.

Laffitte (Pierre), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.

Brousse (Marcel), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.

Mancel (Marc), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.

Godard (Charles), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.

b) **Adjoint administratif des corps de troupe coloniaux.**

Lieutenant.

M. Hery (Daniel), 21e régiment de tirailleurs sénégalais. Hors tour.

VI. — Embarquement
à partir du 10 décembre 1948.

Infanterie coloniale.

Lieutenant.

M. Weil (Edmond), régiment colonial de chasseurs de chars, hors tour, volontaire (régularisation).

VII. — Embarquement
à partir du 25 décembre 1948.

a) **Infanterie coloniale.**

Chefs de bataillon.

MM.

Guiol (Armand), E. M. P. I. C. état-major de la 9e région militaire.

Ribeaux (Louis), E. M. P. I. C. état-major du général commandant en chef des troupes d'occupation en Allemagne.

Capitaines.

MM.

Condé (Paul), 10e régiment de tirailleurs coloniaux rapatriables.

Clemenceau (Jean), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

Parisot (Jean), régiment colonial de chasseurs de chars (blindés).

Blessy (Roland), 8e bataillon d'infanterie coloniale.

Montrepos (Jean), 1er régiment d'infanterie coloniale.

Pagesy (Victor), 3e régiment d'infanterie coloniale.

Alcouffe (Adrien), école d'application infanterie, Auvours.

Delahen (Jean), régiment colonial de chasseurs de chars, hors tour, volontaire.

Blaise (Roland), 5e régiment de tirailleurs sénégalais (régularisation).

Limbach (René), 3e régiment de tirailleurs sénégalais, hors tour, volontaire (régularisation).

Coudrin (Jacques), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.

b) **Artillerie coloniale.**

Capitaine.

M. Bouguennec (Jean-Marie), direction des troupes coloniales (bureau technique).

Sous-lieutenants.

MM.

Pequignet (Maurice), 11e groupe artillerie antiaérienne coloniale.

Oudard (Luc-Eugène), 1er groupe du 1er régiment d'artillerie coloniale.

c) Intendance coloniale.

FONCTIONNAIRE

Intendant militaire de 1re classe.

M. Lafaye (Jean-Jacques), intendance des colonies, Marseille.

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Lieutenant.

M. Desmurs (Henry), intendance des colonies, Marseille (hors tour, volontaire).

d) **Service de santé colonial.**

Pour servir dans les cadres.

MÉDECINS

Lieutenant-colonel.

M. Le Scouezec (Pierre), école d'application du service de santé (direction du service de santé de la 4e région militaire, Bordeaux).

Capitaines.

MM.

Humbert (Jean), école d'application du service de santé (direction du service de santé de la 8e région militaire, Lyon).

Le Henaff (Alain), 3e bataillon du 13e régiment de tirailleurs sénégalais.

PHARMACIEN

Commandant.

M. Perroto (Charles), hôpital militaire 291, Fréjus.

VIII. — Embarquement
à partir du 15 janvier 1949.

Infanterie coloniale.

Chef de bataillon.

M. Laplaige (Pierre), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole, hors tour, volontaire (régularisation).

IX. — Embarquement
à partir du 25 janvier 1949.

a) **Infanterie coloniale.**

Capitaine.

M. Dhoste (Michaël), 6e régiment de tirailleurs sénégalais.

Lieutenants.

MM.

Berges (Antoine), école application infanterie, Auvours.

Beth (Ennemond), 5e régiment de tirailleurs sénégalais.

b) **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

OUVRIERS D'ÉTAT (SPÉCIALISTES AUTOMOBILES)

Lieutenant et sous-lieutenant.

MM.

Coiquaud (André), de l'artillerie coloniale, 2e compagnie de réparations.

Pantou (Marcel), de l'artillerie coloniale, demi-brigade coloniale de commandos parachutistes.

X. — Embarquement
à partir du 10 février 1949.

Artillerie coloniale.

Capitaine.

M. Azais (Hubert), dépôt des isolés des troupes coloniales (en congé de fin de campagne), hors tour, volontaire (régularisation).

SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE

A. — **POUR SERVIR EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE**

I. — Embarquement
à partir du 25 décembre 1948.

a) **Infanterie coloniale.**

DÉSIGNATION DES CORPS	Aspirants, adjudants-chefs, adjudants.	Sergents.	Troupe.
3e régiment d'infanterie coloniale	»	1	4
1er régiment d'infanterie coloniale	1	»	3
Centre administratif des troupes coloniales dans la métropole	1	»	»
Dépôt des isolés des troupes coloniales	1	»	»
4e bataillon d'infanterie coloniale	1	»	»
39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux	1	1	»
8e bataillon d'infanterie coloniale	»	1	»

b) **Transmissions coloniales.**

Régiment colonial des transmissions:

Spécialistes: neuf caporaux-chefs (1).

Non spécialistes: deux aspirants, adjudants-chefs ou adjudants; cinq hommes de troupe.

c) **Artillerie coloniale.**

1/3e régiment d'artillerie coloniale: deux hommes de troupe.

12e groupe d'artillerie antiaérienne coloniale: un aspirant, adjudant-chef ou adjudant; un homme de troupe.

Centre administratif des troupes coloniales dans la métropole: un margis-major ou margis-chef, un margis, un homme de troupe.

2/1er régiment d'artillerie coloniale: deux hommes de troupe.

Bataillon colonial autonome du matériel: un homme de troupe.

d) **Intendance coloniale.**

Catégorie « Exploitation ».

Tiburce (Arthur), sergent-chef, 1re intendance coloniale, Paris.

CORDONNIER

Zucconi (Jules), sergent maître ouvrier, 5e régiment de tirailleurs sénégalais.

TAILLEUR

Brun (Marius), sergent maître ouvrier, section des commis ouvriers d'administration coloniaux.

(1) Susceptibles d'être nommés sergent à compter du 1er décembre 1948

e) **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

COMPTABLE

Quenel (Edouard), adjudant, dépôt des isolés des troupes coloniales.

BATIMENTS DIVERS (FRIGORISTE)

Marquet (Pierre), adjudant, bataillon colonial autonome du matériel.

f) **Service de santé colonial.**

Pour servir hors-cadres,

Catégorie « Visite et exploitation ».

Bajador (Pierre), sergent, 4e bataillon de tirailleurs sénégalais, 4e compagnie, Ajaccio.

II. — Embarquement
à partir du 25 janvier 1949.

a) **Infanterie coloniale.**

3e régiment de tirailleurs sénégalais: un sergent.

5e régiment de tirailleurs sénégalais: un sergent.

6e régiment de tirailleurs sénégalais: un sergent-major ou sergent-chef, un sergent, un homme de troupe.

15e régiment de tirailleurs sénégalais: un sergent-major ou sergent-chef.

b) **Artillerie coloniale.**

1/7e régiment d'artillerie coloniale: deux maréchaux des logis, deux hommes de troupe.

Régiment d'artillerie coloniale de Tunisie: un aspirant, adjudant-chef ou adjudant; un homme de troupe.

11e groupe d'artillerie antiaérienne coloniale: deux hommes de troupe.

B. — **POUR SERVIR EN AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE**

I. — Embarquement
à partir du 25 décembre 1948.

a) **Infanterie coloniale.**

DÉSIGNATION DES CORPS	Sergents-majors, sergents-chefs.	Sergents.	Troupe.
3e régiment d'infanterie coloniale	1	2	1
1er régiment d'infanterie coloniale	»	»	2
Centre administratif des troupes coloniales dans la métropole	»	1	»
4e bataillon d'infanterie coloniale	»	1	»
39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux	»	1	»
Détachement de Q. G. 51.	»	1	»
8e bataillon d'infanterie coloniale	»	»	1

b) **Transmissions coloniales.**

Régiment colonial de transmissions:

Spécialistes: deux caporaux-chefs (1).

Non spécialiste: un homme de troupe.

(1) Susceptibles d'être nommés sergent à compter du 1er décembre 1948.

c) **Artillerie coloniale.**

1/3e régiment d'artillerie coloniale: quatre hommes de troupe.

12e groupe d'artillerie antiaérienne coloniale: un homme de troupe.

Centre administratif des troupes coloniales dans la métropole: un homme de troupe.

2/1er régiment d'artillerie coloniale: un homme de troupe.

Bataillon colonial autonome du matériel: deux hommes de troupe.

d) **Service de santé colonial.**

Pour servir hors cadres.

Catégorie « Ecritures ».

Martin (Albert), adjudant, hôpital militaire 294, Fréjus.

II. — Embarquement
à partir du 25 janvier 1949.

a) **Infanterie coloniale.**

3e régiment de tirailleurs sénégalais: un sergent-major ou sergent-chef.

5e régiment de tirailleurs sénégalais: un sergent-major ou sergent-chef.

Centre administratif des troupes coloniales en Afrique du Nord: un aspirant, adjudant-chef ou adjudant.

13e régiment de tirailleurs sénégalais: un sergent-major ou sergent-chef.

15e régiment de tirailleurs sénégalais: un aspirant, adjudant-chef ou adjudant.

b) **Artillerie coloniale.**

1/7e régiment d'artillerie coloniale: un maréchal des logis ou maréchal des logis chef, deux maréchaux des logis, un homme de troupe.

11e groupe d'artillerie antiaérienne coloniale: deux hommes de troupe.

C. — POUR SERVIR A MADAGASCAR

I. — Embarquement
à partir du 25 décembre 1948.

a) **Infanterie coloniale.**

DÉSIGNATION des corps.	Aspirants, adjudants-chefs, adjudants	Sergents-majors, sergents-chefs.	Sergents.	Troupe.
3e régiment d'infanterie coloniale....	1	»	1	2
1er régiment d'infanterie coloniale.	1	»	1	3
Dépôt des isolés des troupes coloniales.	»	»	1	»
Centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.	1	»	1	»
4e bataillon de tirailleurs sénégalais	»	1	»	»
8e bataillon d'infanterie coloniale....	»	»	1	»

b) **Transmissions coloniales.**

Régiment colonial des transmissions:

Spécialistes: deux caporaux-chefs (1).

Non spécialistes: quatre hommes de troupe.

(1) Susceptibles d'être nommés sergents à compter du 1er décembre 1948.

c) **Artillerie coloniale.**

1/3e régiment d'artillerie coloniale: un aspirant, adjudant-chef ou adjudant; quatre hommes de troupe.

12e groupe d5artillerie antiaérienne coloniale: un homme de troupe.

Centre administratif des troupes coloniales dans la métropole: un maréchal des logis, un homme de troupe.

2/1er régiment d'artillerie coloniale: deux hommes de troupe.

d) **Chancellerie coloniale.**

Razafindrakaola (Jules), sergent, 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux.

e) **Intendance coloniale.**

Catégorie « Bureaux ».

Pirame (Roger), adjudant-chef, 2e intendance coloniale, Marseille.

f) **Service de santé colonial.**

Pour servir hors cadres.

Catégorie « visite et exploitation ».

Ponce (Henri), adjudant, section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales.

II. — Embarquement
à partir du 25 janvier 1949.

a) **Infanterie coloniale.**

5e régiment de tirailleurs sénégalais: un sergent-major ou sergent-chef.

6e régiment de tirailleurs sénégalais: trois hommes de troupe.

13e régiment de tirailleurs sénégalais: un aspirant, adjudant-chef ou adjudant; un sergent-major ou sergent-chef.

15e régiment de tirailleurs sénégalais: un sergent.

b) **Artillerie coloniale.**

1/7e régiment d'artillerie coloniale: deux aspirants, adjudants-chefs ou adjudants; un maréchal des logis.

11e groupe d'artillerie antiaérienne coloniale: un maréchal des logis, deux hommes de troupe.

D. — POUR SERVIR AUX ANTILLES

Embarquement à partir du 25 décembre 1948.

Infanterie coloniale.

1er régiment d'infanterie coloniale: un sergent.

Centre administratif des troupes coloniales dans la métropole: un sergent-major ou sergent-chef.

4e bataillon de tirailleurs sénégalais: un aspirant, adjudant-chef ou adjudant.

E. — POUR SERVIR EN COTE FRANÇAISE DES SOMALIS

I. — Embarquement
à partir du 25 décembre 1948.

Infanterie coloniale.

Centre d'administratif des troupes coloniales dans la métropole: un sergent.

Dépôt des isolés des troupes coloniales: un aspirant, adjudant-chef ou adjudant.

II. — Embarquement
à partir du 25 janvier 1949.

Artillerie coloniale.

1/7e régiment d'artillerie coloniale: un maréchal des logis-major ou maréchal des logis chef, un maréchal des logis.

F. — POUR SERVIR AU PACIFIQUE

Embarquement à partir du 25 décembre 1948.

Intendance coloniale.

Catégorie « bureaux ».

Surateau (Aurélien), sergent-major, service administratif des troupes coloniales.

G. — POUR SERVIR EN EXTREME-ORIENT

I. — Embarquement
à partir du 25 décembre 1948.

a) **Infanterie coloniale.**

DÉSIGNATION DES CORPS	Sergents-majors, sergents-chefs.	Sergents.	Troupe.
3e régiment d'infanterie coloniale	»	1	1
1er régiment d'infanterie coloniale	1	»	2
Dépôt des isolés des troupes coloniales.....	»	1	»
Centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole.....	1	1	»
4e bataillon de tirailleurs sénégalais	»	1	»
8e bataillon d'infanterie coloniale	»	1	1
1er régiment de marche du Tchad	»	1	1
10e régiment de tirailleurs coloniaux rapatriables...	»	»	1
Annexe du dépôt des isolés des troupes coloniales, Paris.....	»	»	1

b) **Artillerie coloniale.**

1/3e régiment d'artillerie coloniale: deux hommes de troupe.

Centre administratif des troupes coloniales dans la métropole: trois aspirants, adjudants-chefs ou adjudants; trois maréchaux des logis-majors ou maréchaux des logis chefs; un maréchal des logis.

39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux: un maréchal des logis.

c) **Agent des corps de troupe coloniaux.**

Joly (Maurice), sergent-chef, centre administratif des troupes coloniales dans la métropole.

d) **Chancellerie coloniale.**

Fueri (Charles), sergent, 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux.

Valentini (André), sergent, 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux.

Batut (Jacques), sergent, 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux.

Bouthinon (Emile), sergent, 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux.

e) **Intendance coloniale.**

Catégorie « Exploitation ».

Schublin (Jules), sergent-chef, centre de conditionnement des vivres, Nevers.

Valot (Georges), sergent, section des commis ouvriers d'administrations coloniaux.

f) **Service de santé colonial.**

Pour servir dans les cadres.

Catégorie « Ecritures ».

Schoen (Albert), adjudant-chef, hôpital militaire 294, Fréjus.

II. — Embarquement
à partir du 25 janvier 1949.

a) **Infanterie coloniale.**

1/3e régiment de tirailleurs sénégalais: un aspirant, adjudant-chef ou adjudant.

5e régiment de tirailleurs sénégalais: un aspirant, adjudant-chef ou adjudant; un homme de troupe.

6e régiment de tirailleurs sénégalais: un homme de troupe.

43e régiment de tirailleurs sénégalais: un sergent, un homme de troupe.

45e régiment de tirailleurs sénégalais: un sergent-major ou sergent-chef.

b) **Artillerie coloniale.**

17e régiment d'artillerie coloniale: deux aspirants, adjudants-chefs ou adjudants; un maréchal des logis.

TROUPES MÉTROPOLITAINES

POUR SERVIR EN EXTREME-ORIENT

OFFICIERS

Embarquement à partir du 25 décembre 1948.

a) **Chancellerie métropolitaine.**

Capitaine.

M. Chabance (Jean-Camille), école supérieure de guerre.

Lieutenant.

M. Dermoncourt (Pierre-Serge-Michel), état-major de la défense nationale.

Sous-lieutenant.

M. Proy (Maurice-Timothée-Ulysse), état-major du général Giraud.

b) **Cadres des adjoints administratifs des corps de troupe.**

Capitaine.

M. Valade (Marcel), bureau régional d'archives, Lyon.

Lieutenants.

MM.

Cuny (Emile-Pierre), bureau mobilisateur régional, Nancy.

Chassain (Louis), état-major de la défense nationale.

SOUS-OFFICIERS

POUR SERVIR EN EXTREME-ORIENT

Embarquement à partir du 25 décembre 1948.

a) **Chancellerie métropolitaine.**

Sergent-chef.

Quilleux (René-Jules), état-major de la 10e région militaire.

Sergents.

Tordjman (Aaron), bureau de garnison de Casablanca.

Vales (Roger), commandement du service militaire préparatoire de la 10e région militaire.

Belet (Paul-François), cabinet civil du ministre de la défense nationale.

Brossard (René-Henri), état-major du commandement supérieur des troupes du Maroc, Rabat.

Severin (Henri), état-major de la 2e région militaire, Lille.

Breurec (François-Gabriel), présidence du conseil (secrétariat général du Gouvernement).

Cazelle (Valentin), base militaire d'Alger.

b) **Cadres des agents des corps de troupe.**

Adjudant-chef.

Beloni (Alfred-Jean), compagnie administrative régionale n° 111, Casablanca.

AUXILIAIRE SOCIALE COLONIALE

POUR SERVIR EN AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE

Embarquement à partir du 25 novembre 1948.

Mlle Laurain (Anne), auxiliaire sociale, section coloniale de la direction du service social de la 1re région militaire, Paris (Volontaire, hors-tour).

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Circulaire n° TR. 65/48 du 25 octobre 1948 relative à l'application de l'arrêté du 28 septembre 1948 portant attribution d'une prime spéciale uniforme mensuelle de transport.

Paris, le 25 octobre 1948.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale pour exécution à Messieurs les inspecteurs divisionnaires du travail et de la main-d'œuvre des 1re et 2e circonscriptions et à Messieurs les directeurs départementaux du travail et de la main-d'œuvre de Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne; à Messieurs l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de la 1re circonscription, l'ingénieur en chef des mines de l'arrondissement minéralogique de Paris, l'ingénieur en chef de la 1re circonscription électrique à Paris; pour information à Messieurs les préfets, Messieurs les inspecteurs divisionnaires du travail et de la main-d'œuvre et à Messieurs les directeurs départementaux du travail et de la main-d'œuvre; les ingénieurs en chef des ponts et chaussées, les ingénieurs en chef des mines, les ingénieurs en chef des circonscriptions électriques.

L'arrêté du 28 septembre 1948 portant attribution d'une prime spéciale uniforme mensuelle de transport a été publié au *Journal officiel* du 30 septembre 1948 (rectificatif *Journal officiel* des 4 et 5 octobre).

Cet arrêté appelle les commentaires suivants:

I. — CHAMP D'APPLICATION

A. — *Professionnel.*

L'arrêté du 28 septembre 1948, dont le champ d'application professionnel est déterminé par l'article 1er, concerne les entreprises industrielles et commerciales, les professions libérales, les offices publics et ministériels, les syndicats, sociétés civiles et associations de quelque nature que ce soit, les organismes à statut légal spécial, les chemins de fer, les exploitations minières et les entreprises électriques et gazières.

Il ne s'applique pas aux salariés agricoles dont la rémunération est fixée en application de l'ordonnance du 7 juillet 1945, aux salariés des services domestiques, aux concierges des immeubles à usage d'habitation, aux gérants non salariés des maisons d'alimentation à succursales multiples et des coopératives de consommation.

Les travailleurs à domicile, du fait qu'ils travaillent chez eux, ne peuvent, en droit, réclamer le bénéfice de la prime. Toutefois, lorsque ces travailleurs se déplacent pour se faire remettre les travaux à exécuter ou pour les livrer après exécution, il est recommandé aux employeurs de leur attribuer une fraction de la prime, compte tenu du nombre des déplacements effectués par eux.

D'autre part, ne peuvent bénéficier de la prime:

1° Les salariés dont le transport est intégralement assuré ou remboursé par l'employeur (art. 3, § *a*);

2° Les salariés dont le logement est assuré par l'employeur dans des conditions telles qu'ils ne supportent aucun frais de transport pour se rendre à leur lieu de travail (art. 3, § *b*).

Les dispositions de l'article 3 (§ *a*) ne doivent pas être interprétées comme permettant aux employeurs qui, jusqu'ici, ne remboursaient pas les frais de transport à leur personnel, sous le prétexte d'instituer ce régime, de faire une discrimination entre les ouvriers qui ont effectivement des frais de transport et ceux qui n'en ont pas, et de refuser à ces derniers le bénéfice de la prime spéciale. Celle-ci a, en effet, un caractère forfaitaire, et les travailleurs de la première zone de la région parisienne en bénéficient, quelle que soit la distance entre le lieu de travail et leur résidence, sous réserve des exceptions visées à l'article 3 et des réductions prévues à l'article 4. L'employeur qui rembourse déjà intégralement les frais de transport, ou celui qui décidera de les rembourser est donc tenu de verser la prime spéciale aux ouvriers qui ne bénéficient pas d'un tel remboursement.

Si les frais de transport ne sont pas intégralement remboursés par l'employeur, c'est-à-dire si celui-ci rembourse seulement soit les frais de chemin de fer, soit ceux de métro ou d'autobus, les salariés seront assimilés à ceux qui bénéficient du transport gratuit sur les lignes de banlieue de la Société nationale des chemins de fer français ou sur les réseaux ferrés et routiers du chemin de fer métropolitain de Paris.

B. — *Territorial.*

Ainsi que le précise l'article 2, la prime est attribuée aux salariés occupés dans les entreprises visées à l'article 1er et dont le lieu de travail est situé dans la première zone de la région parisienne, c'est-à-dire dans toutes les communes du département de la Seine et dans les communes des départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne qui ne subissent aucun abattement de zone. Les salariés occupés dans les localités qui, en application de décisions de dérogation en matière de zones de salaires, n'ont pas d'abattement de zone, ne peuvent réclamer le bénéfice de la prime.

II. — TAUX

Le taux de la prime spéciale, uniforme, mensuelle de transport est fixé à 500 F. Toutefois, ce taux est ramené à 350 F pour les salariés qui bénéficient du transport gratuit sur les lignes de banlieue de la Société nationale des chemins de fer français, et à 150 F pour les salariés qui bénéficient du transport gratuit sur les réseaux ferrés et routiers du chemin de fer métropolitain de Paris. Dans ce dernier cas, il n'y a pas lieu de faire de différence selon que la gratuité porte seulement soit sur les réseaux ferrés, soit sur les réseaux routiers, soit sur l'ensemble des réseaux.

La prime spéciale mensuelle n'est pas fonction de l'horaire de l'établissement; elle est due en totalité aux salariés se rendant à leur travail chaque jour normal de travail de l'établissement, même si le nombre des jours de travail est momentanément réduit par suite de chômage partiel ou en application des décisions relatives à l'utilisation de l'électricité.

Toutefois, la prime peut être réduite en cas d'absence du salarié un jour normal de travail de l'établissement (accident du travail, maladie, etc.) ou pendant la durée du congé payé. Le taux de la réduction peut être évalué à un vingt-cinquième de la prime par journée complète d'absence, la demi-journée du samedi ou du lundi étant considérée comme journée complète, en cas de répartition de l'horaire hebdomadaire de travail sur cinq jours et demi.

Les salariés dont le contrat de travail est résilié dans le cours du mois, les salariés

occupés de façon intermittente chez un même employeur, et les salariés appelés à changer fréquemment d'employeurs, recevront une prime correspondant à autant de vingt-cinquièmes qu'ils auront effectué de journées de travail.

Les salariés occupés habituellement à mi-temps, c'est-à-dire la moitié de la durée normale de travail de l'établissement, recevront la totalité de la prime s'ils ne sont occupés que par un seul employeur. En cas de pluralité d'employeurs, la partie de la prime due par chaque employeur sera déterminée en fonction du nombre d'heures effectuées chez chacun d'eux, le montant total de la prime ne pouvant dépasser 500 F.

Toutefois, pour les salariés occupés pendant une durée inférieure au « mi-temps » et travaillant généralement chez plusieurs employeurs pourra être établie en fonction des heures de travail effectuées. Elle sera évaluée à 2,90 F par heure $\frac{(500)}{173}$. Ce mode de calcul vise notamment les « extras » des hôtels, cafés, restaurants, et les femmes de ménage occupées dans les établissements visés à l'article 1er de l'arrêté du 28 septembre 1948.

III. — Payement de la prime

En raison de son caractère spécial, la prime uniforme mensuelle créée par l'arrêté du 28 septembre 1948 ne donnera pas lieu au versement des cotisations de sécurité sociale, et ne sera pas prise en considération pour le calcul de l'indemnité de congé payé.

En ce qui concerne le mode de payement de cette prime, il convient d'observer, d'une part, qu'il s'agit d'une prime mensuelle, qui correspond par conséquent au mois civil; d'autre part, que la prime doit être payée comme le précise l'article 5 de l'arrêté, aux mêmes époques que le salaire. Ainsi, pour les travailleurs autres que les travailleurs à rémunération mensuelle, la prime donnera lieu au versement d'acomptes lors de chaque paye en cours du mois, la liquidation étant opérée en fin de mois.

IV. — Date d'application

L'arrêté susvisé du 28 septembre 1948 a effet, aux termes de l'article 6, à compter du 1er octobre 1948.

V. — Sanctions

L'inobservation des dispositions de l'arrêté du 28 septembre 1948 est passible, ainsi que le précise l'article 7, des sanctions prévues en cas d'infraction à la réglementation des salaires: sanctions pénales inscrites à l'article 99 c du livre Ier du code du travail; sanctions fiscales prévues à l'article 7 du décret du 10 novembre 1939.

DANIEL MAYER.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Liste des candidates déclarées aptes à recevoir une délégation de professeur technique adjoint dans les écoles nationales professionnelles et les collèges techniques.

Par arrêté du 13 octobre 1948, sont déclarées aptes à recevoir une délégation de professeur technique adjoint dans les écoles nationales professionnelles et les collèges techniques de jeunes filles, les candidates désignées ci-après (par ordre de mérite et par spécialité):

Spécialité: couture flou.

1 Germanaud (Simone).
2 Lemarquand (Charlotte).
3 Vallée (Marcelle).
4 Gintz (Geneviève).
5 Raoul (Louise).
6 Guggenbuhl (Madeleine).
7 Meny (Odette).
8 Pele (Lucile).
9 Etcheverry (Simone).
10 Bonnetain (Suzanne).
11 Tronquoy (Yvonne).
12 Besnard (Lisette).
13 Troussier (Alice).
14 Marhic (Jeanne).
15 Moreau (Andrée).
16 Dujardin (Antoinette).

Spécialité: tailleur dames.

1 Arlie (Hélène).
2 Jeanmougin (Odette).
3 Arlie (Marcelle).
4 Maton (Gabrielle).

Spécialité: lingerie.

1 Halin (Denise).
2 Vennetier (Jeannine).
3 Maisonnier (Geneviève).
4 Joly (Odette).

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère de l'éducation nationale.

Avis de vacance d'emplois de conservateur dans deux musées contrôlés.

Conformément aux dispositions de l'article 25 du décret du 31 août 1945, publié au *Journal officiel* du 12 septembre 1945, les postes de conservateurs des musées ci-après désignés sont déclarés vacants:

Musées contrôlés: Fréjus (musée municipal), Villefranche-sur-Saône (musée municipal).

Les candidats à ces emplois qui ne seraient pas déjà régulièrement inscrits sur les listes d'aptitude aux fonctions de conservateur de musées classés ou contrôlés, publiées au *Journal officiel* du 26 juillet 1948, devront, dans un délai d'un mois franc à dater de la publication du présent avis, faire acte de candidature auprès du ministère de l'éducation nationale (direction des musées de France), palais du Louvre, pavillon Mollien, Paris (1er), en lui adressant leur dossier établi ainsi qu'il suit:

1° Une demande sur papier libre;

2° Un extrait d'acte de naissance sur papier libre;

3° Un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois de date;

4° Un certificat de position militaire (pour les candidats hommes);

5° Un certificat de bonne vie et mœurs;

6° Une note sur leurs titres et travaux;

7° Des expéditions ou copies certifiées conformes des diplômes allégués à l'appui de la demande;

8° Un certificat d'un médecin choisi par le candidat attestant qu'il est physiquement apte à remplir l'emploi considéré.

Ministère de l'agriculture.

Avis de concours (école nationale d'agriculture d'Alger).

L'ouverture du concours annoncé au *Journal officiel* du 31 juillet 1948 (p. 7566) pour le recrutement d'un maître de conférences d'agrogéologie à l'école nationale d'agriculture d'Alger et prévue le samedi 23 octobre 1948, est reportée à une date qui sera fixée ultérieurement.

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

TARIFS DE TRANSPORT
SUR LES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

1° Propositions de tarifs présentées à l'homologation ministérielle.

L'administration du séquestre du chemin de fer de la Provence soumet à l'homologation ministérielle la proposition:

1° De porter de 2,25 F à 3 F par kilomètre le prix à percevoir pour le transport des voyageurs en classe unique;

2° De majorer dans les mêmes proportions le prix des cartes d'abonnement;

3° De majorer de 22 p. 100 les tarifs applicables aux bagages et marchandises, ainsi que les prix du tarif des opérations accessoires (annexe A des conditions d'application des tarifs pour le transport des marchandises).

(*Le 12 octobre* 1948.)

Le chemin de fer de Chauny à Saint-Gobain a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de relever ses tarifs des pourcentages de majoration mis en application sur la Société nationale des chemins de fer français le 4 octobre 1948. (*Le 19 octobre* 1948.)

2° Retrait de proposition

La Société nationale des chemins de fer français a fait connaître qu'elle retire la proposition tendant à remplacer le tarif n° 129, chapitre II (transports en remorques routières chargées sur des wagons plats du chemin de fer) par un nouveau tarif n° 107. (*Journal officiel* du 28 septembre 1948.)

3° Décisions ministérielles intervenues sur les propositions de tarifs.

(La date indiquée en tête de chaque affaire est celle de la décision ministérielle. La date du *Journal officiel* mentionnée est celle du numéro qui a publié la proposition.)

A. — Autorisations provisoires.

22 *octobre* 1948. — **Chemins de fer de la Provence.** — Proposition tendant:

A porter de 2,25 F à 3 F par kilomètre le prix à percevoir pour le transport des voyageurs en classe unique;

A majorer dans les mêmes proportions le prix des cartes d'abonnement,

Et à majorer de 22 p. 100 les tarifs applicables aux bagages et marchandises, ainsi que les prix du tarif des opérations accessoires (annexe A des conditions d'application des tarifs pour le transport des marchandises). (Proposition du 19 octobre 1948.)

Autorisation accordée de mise en application provisoire, à partir du 26 octobre 1948, des dispositions proposées, sous réserve de la décision définitive à intervenir après achèvement des formalités de l'instruction réglementaire.

14 *octobre* 1948. — **Chemins de fer économiques.** — Proposition tendant à majorer de 20 p. 100 les tarifs voyageurs et marchandises en vigueur sur les lignes de la Société générale des chemins de fer économiques (lignes de Châteaumeillant à la Guerche et de Sancoins à Lapeyrouse), à l'exception des tarifs nos 107, 109 et 110 qui ne seraient majorés que de 10 p. 100. (*Journal officiel* du 12 octobre 1948.)

Autorisation accordée, à titre provisoire, de mise en application, à partir du 15 octobre 1948, des dispositions proposées, sous réserve de la décision définitive à intervenir après achèvement des formalités de l'instruction réglementaire.

B. — **Homologations.**

1 *octobre* 1948. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à modifier certaines désignations des tarifs nos 3 et 100, titre Ier, afin de permettre l'acheminement, en régime accéléré, des « poissons fumés » d'une part, de la « morue salée en caisse » d'autre part. (*Journal officiel* des 7 septembre et 5 octobre 1948.)

22 *octobre* 1948. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à compléter les conditions d'application du tarif no 3, titre III, A, transports à destination ou en provenance de Paris, par l'alinéa C suivant:

« c) Le chemin de fer se réserve la faculté de livrer en gare de Paris-Tolbiac (ou de Paris-Austerlitz) les envois par wagons adressés en gare de Paris-Bercy, à charge d'en informer le public, par simple avis affiché en gare de Paris-Bercy, trois jours à l'avance. (*Journal officiel* des 14 et 28 septembre 1948.)

23 *octobre* 1948. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à insérer au tarif no 11, chapitre 3, paragraphe IV, une clause obligeant les expéditeurs de sable à destination des fonderies à préciser sur la déclaration d'expédition la qualité de fondeur du destinataire. (*Journal officiel* du 21 septembre 1948.)

22 *octobre* 1948. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à insérer, au tarif no 5 pour les betteraves et au tarif no 2 pour les pulpes de betteraves, une tarification commune à la Société nationale des chemins de fer français et à la Compagnie générale des voies ferrées d'intérêt local (ligne d'Aire à Fruges et de Rimeux-Gournay à Berck) (voie étroite). (*Journal officiel* des 28 septembre et 5 octobre 1948.)

22 *octobre* 1948. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à inscrire, au chapitre 57 du tarif no 5, un paragraphe IX comportant une tarification commune à la Société nationale des chemins de fer français (région Nord) et à la Compagnie du chemin de fer de Crécy-sur-Serre à la Fère (ligne de Dercy-Mortiers à Versigny), pour le transport des betteraves pour sucreries et distilleries. (*Journal officiel* des 28 septembre et 5 octobre 1948.)

23 *octobre* 1948. — **Société nationale des chemins de fer français** et **Société générale des chemins de fer économiques.** — Proposition tendant à porter de 6,1 F par tonne à 73 F par tonne le taux de la surtaxe qui figure au tarif no 22, chapitre 51 (§ VI), pour les marchandises transportées par wagon complet aux conditions du chapitre Ier dudit tarif, d'une gare quelconque de la Société nationale des chemins de fer français à une gare de la Société générale des chemins de fer économiques, réseau de grande banlieue (à l'exclusion des envois transitant par Saint-Germain G. C. ou les Mureaux) ou inversement (*Journal officiel* du 5 octobre 1948.)

22 *octobre* 1948. — **Chemin de fer d'Enghien à Montmorency.** — Proposition tendant, d'une part, à majorer de 28,14 p. 100 les tarifs marchandises applicables sur la ligne du Chemin de fer d'Enghien à Montmorency et, d'autre part, à modifier les taxes additionnelles en vigueur sur cette même ligne. (*Journal officiel* du 5 octobre 1948.)

C. — **Décisions mettant opposition à l'application des tarifs proposés en attendant la décision définitive à intervenir.**

10 *octobre* 1948. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant:

A la création au tarif no 19, chapitre 52, d'une tarification commune pour les transports de déchets ou vieilles matières destinés à la fabrication du carton ou du papier, de papier à écrire ou à imprimer non dénommé et des pâtes à carton ou à papier échangés *via* Lumbres-Transit entre la Société nationale des chemins de fer français et le garage de Wirquin de la ligne d'Anvin à Calais;

Et à l'insertion, en regard de la ligne d'Anvin à Calais qui figure au chapitre 57, paragraphe VII, du tarif no 7, d'un renvoi stipulant que, par dérogation aux dispositions de l'article 73, chiffre II, 2°, *a*, des conditions générales d'application des tarifs pour le transport des marchandises, il n'est pas perçu de droit de transbordement pour les envois à destination du garage de Wirquin, *via* Lumbres-Transit. (*Journal officiel* du 21 octobre 1948.)

D. — **Approbation de conventions tarifaires.**

20 *octobre* 1948. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention tarifaire à passer avec la société « Les Chais de l'Armagnac », à Condom (Gers), pour le transport d'eau-de-vie, liqueurs et emballages vides en retour correspondants. (*Journal officiel* du 12 octobre 1948.)

Approbation donnée à titre provisoire, avec autorisation de mise en application à partir du 1er novembre 1948.

21 *octobre* 1948. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention pour le transport des apéritifs, rhums, liqueurs, etc., et des emballages vides en retour correspondants remis à la Société nationale des chemins de fer français par les établissements Kina-Michelot-Grandgousier, 145, cours Balguerie, Stuttenberg, à Bordeaux (Gironde). (*Journal officiel* du 12 octobre 1948.)

Approbation donnée à titre provisoire, avec autorisation de mise en vigueur à partir du 1er novembre 1948.

21 *octobre* 1948. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet d'avenant à la convention conclue entre la Société nationale des chemins de fer français et la société Mondia, à Mirepoix (Ariège), pour les transports d'apéritifs, eaux-de-vie, liqueurs, rhums, sirops, vins en bouteilles et des emballages vides en retour correspondants. (*Journal officiel* du 12 octobre 1948.)

Approbation donnée à titre provisoire, avec autorisation de mise en vigueur à partir du 1er novembre 1948.

20 *octobre* 1948. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet d'avenant à la convention conclue avec la société Barbet et Fournier, à Bordeaux, pour le transport d'apéritifs, liqueurs, rhums, spiritueux, vins en bouteille et des emballages vides en retour correspondants. (*Journal officiel* du 12 octobre 1948.)

Approbation donnée à titre provisoire, avec autorisation de mise en application à dater du 1er novembre 1948.

4° *Erratum.*

Erratum au *Journal officiel* du 19 octobre 1948:

TARIFS DE TRANSPORT SUR LES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Sous la rubrique: A. — Autorisations provisoires (deux alinéas relatifs à une proposition des chemins de fer départementaux):

Page 10213, 2e colonne, 26e ligne, il y a: « 14 octobre 1948 »; il faut: « 1er octobre 1948 »; 35e ligne, il y a: « à dater du 15 octobre 1948, sous réserve de la décision... »; il faut: « à dater du 1 octobre 1948... ».

(Le reste sans changement.)

5° *Avis.*

La Société générale des chemins de fer économiques a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure une proposition ayant pour objet d'agréer M. Mariet (Jean), demeurant à Ainay-le-Château (Allier), en qualité de correspondant, pour l'exécution des services de factage et de camionnage entre la gare de Laugère et les localités de Laugère et d'Ainay-le-Château (ligne de Château-meillant à la Guerche).

(*Paris, le 22 septembre* 1948.)

Ministère des finances et des affaires économiques et secrétariat d'Etat aux affaires économiques et au ravitaillement.

Avis aux importateurs de lait en poudre en provenance de Hollande.

(Poste 22 de l'accord commercial franco-néerlandais en vigueur.)

Comme suite à l'avis paru au *Journal officiel* du 12 août 1948, titre IV, les importateurs sont informés qu'il est procédé à un appel d'offre en vue de la réalisation d'une première tranche d'importation de 330 tonnes de lait en poudre entier en provenance de Hollande.

Les conditions d'exécution de l'opération envisagée sont fixées comme suit:

1° Des licences individuelles d'importation seront délivrées.

Les demandes d'autorisation d'importation devront être déposées à l'office des changes (sous-direction des licences et autorisations commerciales), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), avant le 15 novembre 1948, à dix-sept heures trente;

2° Ces demandes devront être accompagnées, sous peine de rejet:

a) D'un certificat délivré par le vendeur hollandais garantissant que le produit offert répond aux conditions définies au cahier des charges relatif au lait en poudre entier d'importation. Les importateurs pourront prendre connaissance de ce document au service du lait du secrétariat d'Etat aux affaires économiques et au ravitaillement, 2, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris (9e).

Le produit devra, en particulier, répondre aux caractéristiques suivantes:

Avoir été fabriqué d'après le procédé « Spray » dans le mois précédant la date d'expédition;

Contenir au maximum 3 p. 100 d'humidité;

Contenir au minimum 26 p. 100 de matières grasses; 37 p. 100 de lactose; 27 p. 100 de protéine; 6 p. 100 de matières minérales;

Présenter un taux de solubilité compris entre 97 p. 100 et 100 p. 100;

Etre conditionné « en boîtes métalliques d'une livre anglaise; les boîtes devant être revêtues d'une étiquette rédigée en français donnant le mode d'emploi et être emballées en caisses munies du cachet de contrôle du gouvernement néerlandais;

La marchandise devra pouvoir se conserver en parfaite condition pendant une période de six mois à compter de la date de fabrication;

b) De trois exemplaires d'une facture *pro forma* établie par le fabricant hollandais indiquant le prix franco-frontière hollandaise au kilogramme du produit offert. Les factures *pro forma* devront être revêtues du visa du Bedryfschap Voor Zuivel;

c) D'un engagement du vendeur hollandais de livrer la marchandise avant le 28 février 1949.

d) D'un engagement de l'importateur de tenir le produit importé à la disposition du secrétariat d'Etat aux affaires économiques et au ravitaillement et de se conformer aux instructions données par le service du lait de cette administration, soit pour le stockage du produit, soit pour sa mise en répartition;

3° Les importateurs devront, lors du dépôt de leur demande de licence et à titre de garantie de la bonne exécution de l'opération, justifier du versement d'un cautionnement à l'office des changes (agence comptable) ou produire une caution bancaire pour un montant de 5 p. 100 de la valeur de la marchandise faisant l'objet de la demande d'autorisation d'importation (valeur franco-frontière).

Seront également acceptées les attestations délivrées par les banques intermédiaires agréées certifiant le versement d'un cautionnement à leur caisse pour le compte de l'office des changes.

Le versement du cautionnement ou l'attestation de la caution bancaire dont il s'agit devra être certifié par l'office des changes (agence comptable) ou par la banque agréée sur le premier exemplaire blanc de la demande A. C. Le reçu proprement dit, délivré par l'office des changes ou par la banque agréée, sera conservé par le demandeur, à toutes fins utiles.

4° La mainlevée du cautionnement ou de la caution bancaire prévus au paragraphe 3 ci-dessus sera donnée par l'office des changes, sur la demande du secrétariat d'Etat aux affaires économiques et au ravitaillement:

a) Pour les demandes d'autorisation qui auront été refusées, dès que l'avis de refus sera notifié à l'intéressé;

b) Pour les demandes d'autorisation qui auront été acceptées, après exécution totale et dans les délais prévus de l'opération projetée.

En cas d'infraction aux dispositions du présent avis, le secrétariat d'Etat aux affaires économiques et au ravitaillement pourra prononcer la confiscation du cautionnement déposé et, le cas échéant, l'exclusion temporaire ou définitive de contrevenant de toute participation aux importations futures.

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux importateurs de produits chimiques dans le cadre de l'E. R. P.

Procédure B.

Les importateurs de produits chimiques sont informés qu'ils peuvent dès maintenant déposer des demandes de licence pour l'importation en provenance des Etats-Unis des produits chimiques désignés ci-après, au titre de l'E. R. P. (2e tranche).

Les demandes de licence devront être déposées dans les vingt jours suivant la parution du présent avis, selon les modalités prévues par l'avis n° 328 de l'office des changes (*Journal officiel* du 1er juin 1948, p. 5253).

L'attention des importateurs est notamment appelée sur le fait qu'ils doivent mentionner sur des demandes de licence distinctes les crédits nécessaires pour la marchandise et pour le fret.

Réquisition E. C. A. 38 - 1721. — Détail des produits.

PRODUITS	NUMÉRO de la réquisition.	NUMÉRO de la Letter of Commitment.	NUMÉRO DE CODE
Huiles essentielles et parfums synthétiques	E. C. A. 38-1669	285	8801
Cires de synthèse	E. C. A. 38-1698	297	8804
Abrasifs	E. C. A. 38-1725	300	6004
Charbons électrotechniques	E. C. A. 38-1725	300	6004
Lécithine	E. C. A. 38-1668	284	1709
Sodium métal	E. C. A. 38-1694	282	6909
Oxyde vert de chrome	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Acide chromique	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Borax déshydraté	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Chromate de plomb (pigment)	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8805
Chromate de zinc (pigment)	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8805
Oxyde de cerium	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Produits minéraux divers (dont poudres fluorescentes, etc.)	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8804
Matières colorantes	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8801
Acétate de cellulose	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8804
Acétone	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Produits butyliques	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Résines vinyliques	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8804
Carbon black pour peintures	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8805
Acétate d'éthyle	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Chlorure de méthylène	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Alcool isopropylique	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Produits amyliques	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Réactifs de flotation	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Amorces électriques à retard	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8809
Ethylène glycol	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Ethanolamine	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Polystyrène	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Ethyl cellulose	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Oxyde d'isopropyle	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8809
Base dérivée du pétrole pour détergents	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8804
Plastifiants	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8804
Résines solubles (glycérophtaliques, maléiques pour peintures et vernis)	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8804
Produits auxiliaires pour carburation	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Noir d'acétylène	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Acide monochloracétique	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Produits organiques divers (méthylamine, pyridine et dérivés, phénylacétamide, etc.)	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8802
Produits chimiques à usages pharmaceutiques dénommés ci-après:			
Acétanilide Acide chloracétique Chlorhydrate de semi-carbazide Ethylamines Ethylène diamine Paraphénétidine Pyrocatéchine - P Sulfate d'éthyle	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8803
Vernis spéciaux (électricité, alimentation, peintures lumineuses pour signalisation) et encres spéciales pour impression sur métaux	E. C. A. 38-1721	A. S. 29	8805

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

Société des Autobus du Centre " J. Bernis & Cie "

28, AVENUE GABRIEL-PÉRI, LIMOGES

Obligations 5 0/0 1931, 1re hypothèque, 500 F nominal, remboursables à 600 F.

Dix-septième tirage du 19 juin 1948.

Remboursement à partir du 15 novembre 1948: Union de banques, à Paris, et banque Tarneaud, à Limoges.

15 29 57 91 92 98 108 113
138 147 184 191 193 196 202 231
238 247 254 276 332 336 345 347
364 372 389 442 449 445 467 494
515 525 536 539 544 546 549 565
578 589 5[illegible] 599 655 669 686 698
737 740 741 759 768 795 811 815
845 856 858 860 861 866 867 869
876 882 886 901 943 955 962 966
970 974 975 978 1.008 1.044 1.065 1.090
1.115 1.147 1.166 1.189 1.191 1.221 1.241 1.246
1.259 1.281 1.310 1.350 1.360 1.361 1.370 1.388
1.413 1.433 1.453 1.479 1.593 1.599 1.618 1.623
1.646 1.676 1.677 1.686 1.701 1.719 1.721 1.739
1.761 1.776 1.798 1.799 1.800 1.821 1.854 1.859
1.884 1.959 1.961 1.993 2.006 2.016 2.017 2.020
2.025 2.037 2.042 2.073 2.090 2.091 2.121 2.145
2.157 2.158 2.239 2.250 2.252 2.254 2.256 2.259
2.273 2.274 2.289 2.292 2.297 2.303 2.329 2.356
2.359 2.411 2.423 2.424 2.443 2.446 2.468 2.477
2.481 2.494 2.503 2.504 2.509 2.527 2.540 2.550
2.553 2.580 2.592 2.604 2.616 2.621 2.625 2.638
2.653 2.654 2.657 2.667 2.676 2.686 2.709 2.716
2.748 2.728 2.733 2.764 2.772 2.854 2.862 2.879
2.893 2.897 2.916 2.920 2.948 2.967 2.985 3.012
3.034 3.043 3.053 3.083 3.115 3.123 3.133 3.142
3.150 3.214 3.221 3.235 3.236 3.240 3.305 3.313
3.339 3.347 3.368 3.374 3.400 3.416 3.424 3.436
3.454 3.475 3.480 3.497

Obligations amorties par tirages antérieurs et qui n'ont pas été présentées au remboursement.

Troisième tirage du 30 juin 1934.

Remboursement 15 novembre 1934.

656

Neuvième tirage du 29 juin 1940.

Remboursement 15 novembre 1940.

664

Dixième tirage du 30 juin 1941.

Remboursement 15 novembre 1941.

308 309 659 662 1.659 1.665 1.794 1.817
1.823 1.837 1.851.

Onzième tirage du 30 juin 1942.

Remboursement 15 novembre 1942

873 1.670 1.756 1.770 1.773 1.797
1.840 1.858 2.731.

Douzième tirage du 29 juin 1943.

Remboursement 15 novembre 1943.

280 288 306 657 880 1.153 1.170 1.254 1.760
1.796 1.811 1.832 1.847 2.522.

Treizième tirage du 30 juin 1944.

Remboursement 15 novembre 1944.

292 305 663 1.745 1.765 1.785 1.790 1.803
1.825 1.844 2.467.

Quatorzième tirage du 25 août 1945.

Remboursement 15 novembre 1945.

299 658 862 1.011 1.172 1.801 1.822 1.826
1.827 1.836 2.429 2.681.

Quinzième tirage du 29 juin 1946.

Remboursement 15 novembre 1946.

134 189 291 295 742 745 1.017 1.085
1.088 1.660 1.661 1.733 1.772 1.791 1.793 1.810
1.815 1.843 1.856 1.863 2.005 2.324 2.334 2.508
2.521 2.538.

Seizième tirage du 30 mai 1947.

Remboursement 15 novembre 1947.

131 302 427 432 440 752 833 865
1.154 1.165 1.179 1.181 1.220 1.224 1.253 1.263
1.283 1.596 1.672 1.726 1.728 1.737 1.754 1.775
1.789 1.835 1.838 1.845 2.010 2.195 2.228 2.291
2.316 2.328 2.430 2.445 2.462 2.464 2.478 2.479
2.548 2.549 2.589 2.674 2.695 2.729.

Obligations 4,25 0/0 1943 2.000 F nominal, remboursables à 2.000 F.

Cinquième tirage du 19 juin 1948.

Remboursement à partir du 15 novembre 1948 à la banque Tarneaud, à Limoges.

11 47 103 104 108 111 144 150
177 194 220 236 250 258 316 325
347 356 357 382 402 404 409 430
433 457 474 477 478 507 517 532
533 534 578 592 593 628 669 674
697 720 727 750 752 753 808 829
837 878 888 932 935 938 950 961
963 979 993 1.000 1.001 1.007 1.019 1.023
1.045 1.050 1.076 1.104 1.106 1.117 1.152 1.153
1.160 1.167 1.186 1.190 1.208 1.215 1.231 1.297
1.303 1.320 1.348 1.398 1.444 1.474 1.494.

Obligations amorties par tirages antérieurs et qui n'ont pas été présentées au remboursement.

Premier tirage du 30 juin 1944.

Remboursement 15 novembre 1944.

178 1.147.

Deuxième tirage du 25 août 1945.

Remboursement 15 novembre 1945.

350 369 1.143.

Troisième tirage du 29 juin 1946.

Remboursement 15 novembre 1946.

88 200.

Quatrième tirage du 30 mai 1947.

Remboursement 15 novembre 1947.

36 41 87 94 139 185 202 338
403 655 659 709 719 721 730 761
902 965 1.008 1.078 1.122 1.132 1.141 1.146
1.192 1.240 1.241 1.244 1.429 1.470.

Société Nationale des Chemins de Fer Français

Rectificatif au *Journal officiel* du 5 juin 1948: page 5163, Midi 3 0/0, anciennes obligations non remboursées, 1re colonne, 21e ligne, au lieu de: « 1.185.101 à 200 », lire: « 1.185.101 à 115 ».

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

CONFISCATIONS DE PATRIMOINES

(Loi n° 47-520 du 21 mars 1947, art. 19.)

Par arrêt rendu par la cour de justice d'Aix, chambre civique, le 29 mai 1947, le nommé Cornebize (Georges-Henri), ancien ingénieur du service de la traction du dépôt de Chambéry, demeurant à Montmorency (Seine-et-Oise), 41, boulevard de l'Hermitage, né le 25 juin 1895 à Saint-Cyr (Seine-et-Oise), a été déclaré coupable d'avoir à Chambéry, depuis le 16 juin 1940, commis le crime d'indignité nationale et a été condamné à la dégradation nationale et à la confiscation de ses biens présents.

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 30 septembre 1948, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Wacholsky (Erich), de nationalité allemande, 93, Grand'Rue, Haguenau, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 30 septembre 1948, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Weiler (Joseph), de nationalité allemande, rue Saint-Georges, Haguenau, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 30 septembre 1948, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Heppner, de nationalité allemande, à Merzwiller, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 30 septembre 1948, le président du tribunal de première instance de Strasbourg a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à Grünenwald (Heinrich), de nationalité allemande, 22, rue du Château-Fiat, Haguenau, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne de son directeur départemental, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations : 75 fr. la ligne
(Décret du 16 avril 1948, art. 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

25 septembre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Brest. Association des familles de Guilers. But: création, entretien, développement d'écoles et d'établissements d'enseignement libre. Siège social: chez le président, à Guilers.

26 septembre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Cherbourg. Amicale des anciens cols bleus de Cherbourg et arrondissement. But: solidarité. Siège social: 13, rue de la Bucaille, Cherbourg.

27 septembre 1948. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. Société de chasse La Diane de Saint-Remeze et Bidon. But: réglementation locale de la chasse et repeuplement en gibier. Siège social: mairie de Saint-Remèze.

27 septembre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Verdun. Société de chasse Saint-Symphorien. But: destruction des animaux nuisibles, répression du braconnage, pratique de la chasse suivant la loi. Siège social: 63, avenue de la 42e-Division, à Verdun.

27 septembre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Montbard. Association communale de chasse de Vieux-Château. But: syndiquer les propriétaires et chasseurs de la commune de Vieux-Château en vue de l'organisation de la chasse; protection des propriétés et récoltes; destruction des nuisibles, répression du braconnage et exploitation rationnelle de la chasse. Siège social: mairie de Vieux-Château.

28 septembre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. Groupe de Vence artistique et culturel. But: coopération intellectuelle sous toutes ses formes, création de prix de peinture ou autres, création d'un centre de culture méditerranéenne. Siège social: 13, rue Henri-Isnard, Vence.

30 septembre 1948. Déclaration à la sous-préfecture d'Avesnes. Amicale des 81e régiment d'infanterie de forteresse, 284e régiment d'infanterie, 4e régiment d'infanterie territoriale et 102e compagnie d'équipage d'ouvrage. But: renforcer les liens de camaraderie entre les militaires ayant appartenu à ces unités; entretenir le souvenir de ceux tombés glorieusement pour la France. Siège social: 11, route d'Aulnoye, Avesnes-sur-Helpe.

30 septembre 1948. Déclaration à la préfecture du Cher. Amicale des anciens élèves de l'école de garçons de Menetou-Salon. But: renouer les liens de camaraderie des jeunes années; s'intéresser à l'école et l'aider moralement et matériellement. Siège social: école de garçons, Menetou-Salon.

30 septembre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Lannion. Association des experts de l'arrondissement de Lannion. But: créer entre tous ses membres des rapports de bonne confraternité; faciliter la discussion et arriver à concilier un accord parfait entre tous. Siège social: mairie de Lannion.

30 septembre 1948. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. Le Messager aixois. But: élevage et amélioration de la race du pigeon voyageur, faire voyager les pigeons. Siège social: chez M. Desproges (Henri), route de Bordeaux, à Aixe-sur-Vienne.

1er octobre 1948. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. Centre laïque des auberges de jeunesse et relais de la Côte-d'Or. But: assurer aux jeunes des loisirs sains au plein air par la fréquentation des relais et auberges de jeunesse. Siège social: auberge de la jeunesse, 9, rue Devosge, Dijon.

1er octobre 1948. Déclaration à la préfecture de Melun. Amicale des originaires du département de l'Aveyron et des départements limitrophes. But: établir des relations amicales entre ses membres et organiser des œuvres sociales au profit de ceux-ci et de leur famille. Siège social: café La Rotonde, place de l'Ermitage, Melun.

3 octobre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Provins. Amicale des gardes champêtres et appariteurs du canton de la Ferté-Gaucher et ses environs. But: se défendre amicalement. Siège social: mairie de la Ferté-Gaucher.

5 octobre 1948. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. Union des anciens combattants républicains et victimes de la guerre d'Esnandes. But: défense des droits des anciens combattants. Siège social: chez le président, à Esnandes.

7 octobre 1948. Déclaration à la préfecture de l'Aube. Amicale des sapeurs-pompiers de Chessy-les-Prés. But: venir en aide aux familles des sapeurs - pompiers. Siège social : mairie de Chessy-les-Prés.

8 octobre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Louhans. Association des riverains de la Bresme. But: réprimer les déprédations commises aux récoltes avoisinant la rivière. Siège social: salle des fêtes du Planois.

8 octobre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. Amical-Billard-Club des cheminots. But: développement du jeu de billard. Siège social: café Vital, 1, rue de Villemontais, Roanne.

8 octobre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. Association sportive Saint-Pierre-Fourier. But: organisation et contrôle de la pratique des sports de l'établissement. Siège social: institution Saint-Pierre-Fourier, 14, rue des Bénédictins, Lunéville.

9 octobre 1948. Déclaration à la préfecture de Marseille. Patronage de jeunes filles Saint-Martin-Saint-Maurront. But: colonie de vacances. Siège social: 26, rue Félix-Pyat, Marseille.

11 octobre 1948. Déclaration à la préfecture du Rhône. L'Indian-Club. But: propager les traditions et les coutumes des Indiens d'Amérique. Siège social: chez M. Rittaud, 42, quai Jayr, Lyon.

11 octobre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Dieppe. Association des amis de Greenock. But: resserrer et perpétuer les liens d'amitié qui se sont établis entre la ville de Greenock (Ecosse) et la commune de Veulettes au cours de la guerre 1939-1945, par tous les moyens appropriés. Siège social: rue de Greenock, à Veulettes-sur-Mer.

12 octobre 1948. Déclaration à la préfecture du Rhône. Comité de quartier Rollet-Paul-Lafargue. But: entr'aide et défense des intérêts du quartier comprenant les rues Docteur-Rollet, Paul-Lafargue et rues avoisinantes. Siège social: café Delaye, 60, rue Docteur-Rollet, à Villeurbanne.

12 octobre 1948. Déclaration à la préfecture du Cher. Comité des fêtes de Vierzon-Forges. But: réunir la jeunesse des Forges en vue de distractions en commun (soirées, fêtes locales, sauteries, etc.). Siège social: ancienne mairie de Vierzon-Forges, à Vierzon.

12 octobre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. Association varoise de l'aide familiale. But: soutenir matériellement et moralement la mère de famille du milieu populaire dans sa tâche au foyer. Siège social : rue Laborde, pont du Las, Toulon.

13 octobre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. Union sportive de Saint-Georges-les-Ancizes. But: pratique et étude de tous les sports. Siège social: aciérie des Ancizes, aux Ancizes.

15 octobre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. La société musicale La Lyre giatoise change de titre et devient Fanfare municipale La Lyre giatoise. But: former l'éducation musicale de la jeunesse dans une fanfare municipale. Siège social: mairie de Giat.

15 octobre 1948. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. Les Amis de la garderie de la Trinité-Victor. But: contribuer à son fonctionnement par un concours matériel et moral. Siège social: garderie d'enfants, villa Les Mimosas, impasse des Roseraies, la Trinité-Victor.

15 octobre 1948. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. Association des parents d'élèves des lycées du Puy. But: recherche par les familles des améliorations intéressant les élèves. Siège social: domicile du président, M. Journet, 17, boulevard Saint-Louis, le Puy.

16 octobre 1948. Déclaration à la préfecture du Cantal. Association familiale rurale de Sansac-Veinazes. But: défense des intérêts moraux et matériels des familles. Siège social: mairie de Sansac-Veinazes.

16 octobre 1948. Déclaration à la préfecture de Marseille. Jeunesse. But: manifestations artistiques et sportives. Siège social: chez la présidente, Mme Boyer, 101, rue Horace-Bertin, Marseille.

16 octobre 1948. Déclaration à la préfecture de Melun. Amicale Saint-Aspais de Fontainebleau. But: grouper les anciens élèves de l'institution Saint-Aspais de Fontainebleau et aider l'enseignement libre. Siège social: institution Saint-Aspais, rue de Fleury, Fontainebleau.

18 octobre 1948. Déclaration à la préfecture de Pau. Association catholique des étudiants. But: action culturelle et sociale. Siège social: 2, rue Jean-Baptiste-Carreau, Pau.

19 octobre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. Société des patronages laïques d'Outreau. But: fonctionnement des patronages laïques (garçons et filles); distribution de récompenses et livrets de caisse d'épargne aux élèves les plus méritants; création et subvention des bibliothèques scolaires et des bibliothèques de circulation; conférences, représentations théâtrales, concerts et fêtes de diverses natures, soit gratuits, soit payants, d'illusion de l'instruction populaire et développement du sentiment patriotique dans le cœur des enfants. Siège social: rue Jean-Jaurès, Outreau.

19 octobre 1948. Déclaration à la préfecture de l'Aveyron. La Pédale ruthénoise. But: encouragement au sport cycliste. Siège social: café Divan, 71, rue Béteille, Rodez.

19 octobre 1948. Déclaration à la préfecture de Nancy. Fédération départementale des vaillants et vaillantes de Meurthe-et-Moselle. But: grouper et éduquer les enfants dans un idéal laïque et républicain. Siège social: 7, rue Drouin, Nancy.

20 octobre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Langon. Moto-Club langonnais. But: extension de la pratique motocycliste et organisation d'excursions et de courses. Siège social: café du Sport, à Langon.

20 octobre 1948. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. Association sportive du gaz et de l'électricité du centre de Béziers. But: pratique de tous les sports. Siège social: M. Monferran (Aimé), 76, allées Paul-Riquet, Béziers.

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.